

UFR d'histoire, arts et archéologie

Département documentation, archives, médiathèque et édition

Les archives du monde agricole

Une analyse de la collecte et du traitement des archives agricoles dans les
Archives départementales

Yvan ROCHER

Volume 1 : texte et bibliographie

Mémoire présenté pour l'obtention du Master I Information-Documentation
sous la direction de Mme Isabelle Theiller

Mai 2025

À mon grand-père Albert, cultivateur en Lozère,

Remerciements

Tout d'abord je souhaite adresser mes remerciements à Isabelle Theiller, ma directrice de mémoire, pour ces précieux conseils. Elle a su me recentrer et me conseiller dans les moments de difficultés et de doutes.

Par ailleurs, j'exprime ma gratitude envers l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu ma femme Nathalie pour son soutien tout au long de cette formation et sans qui ce mémoire n'aurait pu aboutir. Je tiens également à remercier ma tutrice de stage Élodie Capet pour sa patience et son aide, Marc Beillot pour s'être rendu disponible et de m'avoir partagé son expérience, Guilhem pour ces encouragements et mes sœurs pour leurs relectures.

Enfin, je remercie l'ensemble des services d'archives et personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questionnaires et bien voulu partager leurs impressions.

Table des sigles et des abréviations utilisés

AD : Archives départementales.

AMOMA : Association des membres de l'ordre du mérite agricole.

AN : Archives nationales.

ANMT : Archives nationales du monde du travail.

BORA : Base d'orientation et de recherche dans les archives.

CIAF : Comité interministériel des Archives de France.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

EHESS : École des hautes études en sciences sociales.

ENSFEA : École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole.

ETP : Équivalent temps plein.

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

IHTP : Institut d'histoire du temps présent.

INRAE : Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

ML : Mètres linéaires.

ONF : Office national des forêts.

PSC : Projet scientifique et culturel.

SAU : Surface agricole utile.

SIAF : Service interministériel des Archives de France.

Introduction.....	6
Première partie : Le contexte des archives du monde agricole français.....	8
1Cadre de production des archives agricoles.....	11
2Cadre de prise en charge des archives du monde agricole.....	16
3Les Archives nationales du monde du travail et le monde agricole.....	28
Conclusion de la première partie.....	30
Seconde partie : État des lieux des archives du monde agricole entrées par voie extraordinaire dans les Archives départementales.	31
1Méthodologie de l'état des lieux.....	32
2Collecte.....	35
3Classement et description	42
4Conservation.....	44
5Communication et valorisation.....	54
Conclusion de l'étude de cas.....	65
Conclusion du mémoire.....	67

ANNEXES (volume 2)

Introduction

« *Pour la France et les Français, même citadins, la terre reste partout présente. Elle occupe la majeure partie de l'espace qui les entoure, dans la plus extrême diversité [...]. A quelques exceptions près, chaque famille française plonge les racines de son arbre généalogique dans la terre paysanne* »¹.

Cette « terre paysanne », que le géographe Armand Frémont décrit dans *Les lieux de mémoire* est l'espace où les agriculteurs s'évertuent à maîtriser le vivant. Or les agriculteurs font face depuis plusieurs années à de profonds changements sociétaux et environnementaux.

Dans ce contexte, les archives du monde agricole revêtent une grande importance. Elles constituent des sources inestimables qui témoignent de l'interaction entre l'homme et la nature, des pratiques, des techniques, des mœurs, de la ruralité, des évolutions du paysage et du climat.

Ces archives, qu'elles soient manuscrites, photographiques ou sur d'autres supports, sont d'un intérêt précieux pour comprendre les défis auxquels les agriculteurs ont fait et font face, et ceux pour anticiper les enjeux futurs.

C'est lors de mon stage de Master 1 Information-Documentation aux Archives départementales de l'Aude, que j'ai rencontré et traité pour la première fois un fonds d'une exploitation agricole². Si tout d'abord j'étais perplexe quant à sa constitution et n'avais pas vraiment conscience de la valeur de tels fonds, il m'est vite apparu lors de son classement de l'intérêt de celui-ci. En échangeant avec ma tutrice de stage et ma directrice de mémoire, puis à la suite d'un premier état des lieux de la présence de tels fonds dans d'autres services d'archives départementales, il m'a semblé voir transparaître une présence hétérogène des archives du monde agricole selon les départements mais également selon le mode d'entrée.

Alors qu'affirmer la pluralité des mémoires fait partie d'un des objectifs de la stratégie interministérielle des archives 2025-2029 qui déclare qu'afin de garantir que le patrimoine archivistique national soit un reflet fidèle des sociétés passées et présentes, il est primordial

1 FRÉMONT, Armand « La Terre » dans NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, Gallimard, 2008, (Quarto), p. 3048.

2 AD11, 103 J Fonds de la famille Barthès-Rives, [En ligne], <https://archivesdepartementales.aude.fr/sites/default/files/media/files/Sous_serie_103J_Bartes-Rives_0.pdf>, (Consulté le 02/04/2025).

d'assurer la visibilité des archives, en identifiant et corigeant les biais de leur collecte, de leur description ou de leur valorisation³. Cette étude cherche à analyser comment les archives du monde agricole sont considérées et archivées dans les Archives départementales.

Cette problématique soulève plusieurs interrogations. Quelles sont les relations qu'entretiennent les producteurs, les archivistes et le public avec ces archives ? De quelle manière sont constituées ces archives ? Quelles sont leurs répartitions géographiques en France ? Les archives du monde agricole conservées par les services d'archives départementales sont-elles représentatives de la réalité du territoire ? Par qui sont-elles consultées et comment sont-elles valorisées ?

Ce mémoire tentera d'analyser la place que prennent ces archives dans les services publics. En premier lieu, il conviendra de préciser la définition d'archives du monde agricole, de présenter le contexte des producteurs, de comparer les différentes modalités d'entrées de ces archives dans les AD et enfin d'étudier l'évolution de leurs considérations.

En second lieu, je ferai un état des lieux des archives du monde agricole conservées dans les Archives départementales françaises (AD) au travers d'une étude quantitative et qualitative. Cette analyse me permettra, s'il y a lieu, de proposer des pistes afin de renforcer leurs présences ou leurs représentativités.

³ CIAF, Stratégie interministérielle des archives 2025-2029, p. 13 [En ligne], <<https://www.info.gouv.fr/organisation/delegue-et-comite-interministeriel-aux-archives-de-france/strategie-interministerielle-des-archives-2025-2029>>, (Consulté le 15 avril 2025).

Première partie : Le contexte des archives du monde agricole français.

Introduction de la première partie : A la découverte des archives du monde agricole

Les archives issues du monde agricole sont le reflet d'une activité pluriséculaire. Les métiers agricoles apparaissent pendant le Néolithique vers 10 000 avant J.C. au Proche-Orient où les hommes adoptèrent un nouveau mode de subsistance⁴. Ainsi, ils complétèrent leurs produits de la pêche et de la chasse en domestiquant des végétaux et des animaux. Cette profession est profondément ancrée dans l'histoire sociale, économique et territoriale de la France. Pourtant, la prise en compte des archives issues du monde agricole par les Archives départementales est relativement récente. Longtemps perçues comme des documents strictement privés, elles n'ont véritablement commencé à susciter de l'intérêt, tant du point de vue archivistique que scientifique dans la seconde moitié du XX^e siècle, en parallèle des évolutions historiographiques et des changements de regard porté sur les sociétés rurales.

Pour comprendre l'intérêt et les enjeux liés à ces archives, il est nécessaire d'envisager d'abord le contexte de leur production. Les archives agricoles naissent dans un cadre particulier : celui du modèle agricole français, marqué par une forte structuration familiale et une soudaine modernisation liée à la mécanisation, à l'intensification de la production et aux politiques agricoles nationales et européennes. Ces évolutions ont généré une documentation abondante, allant des déclarations de récoltes aux registres comptables, des correspondances aux carnets de saillies, formant ainsi une mémoire de l'activité agricole.

Parallèlement, le regard porté sur ces archives a évolué sous l'effet de deux dynamiques principales. D'une part, l'ouverture progressive des archives publiques à la diversité des sources privées, notamment à travers les politiques de collecte et d'enrichissement des fonds des Archives départementales. D'autre part, l'évolution de la discipline historique, qui a élargi leurs sujets et méthodes : de l'histoire méthodique centrée sur les faits économiques, à l'histoire sociale des mondes ruraux, puis à la « nouvelle histoire » attentive aux pratiques et aux espaces. Plus récemment, les préoccupations environnementales et les interrogations sur les identités territoriales ont ravivé l'intérêt pour les traces documentaires de l'agriculture.

Cette première partie propose donc de contextualiser la production des archives agricoles et

⁴ ROUDART Laurence et MAZOYER Marcel, « La naissance de l'agriculture », dans *Sciences Humaines*, vol. 151, Éditions Sciences Humaines, n° 7, 2004, p. 22.

de retracer les conditions de leur reconnaissance archivistique. Il s'agira d'abord d'éclairer les caractéristiques du modèle agricole français et les transformations structurelles ayant façonné les archives produites par les exploitants. Il conviendra ensuite d'analyser la lente prise en compte de ces documents par les institutions d'archives, en lien avec les évolutions historiographiques et les nouvelles attentes de la société vis-à-vis de la mémoire rurale et environnementale.

1 Cadre de production des archives agricoles

Tout d'abord, les archives du monde agricole sont un sujet vague qui peut avoir plusieurs significations selon les définitions, il nous faut donc en préciser le sens. Puis, nous analyserons le modèle agricole français, ainsi que les changements sociaux, économiques et enfin climatiques, auxquels la profession doit faire face.

1.1 Précisions théoriques

Agriculture vient du latin *agricultura* formé de la racine *ager* qui désigne le champ et de *cultura* qui signifie culture⁵. Toutefois, cette définition ne correspond pas en totalité à la pluralité du métier et exclut entre autres l'élevage. En France, la définition d'une activité agricole diffère selon les points de vue juridique, fiscal ou social⁶.

L'activité agricole est définie juridiquement par l'article L311-1 du code rural et de la pêche maritime qui déclare : « *Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation* »⁷. Ainsi, la définition juridique est très large et inclut l'élevage, l'agriculture mais également la pêche en eau douce, la pêche à pied, alors que l'interaction entre l'agriculteur et ces produits ne sont qu'éphémères. Par ailleurs, les activités de transformation et de conditionnement de produits de l'exploitation sont également considérées comme agricoles.

Selon l'article 63 du code général des impôts, sont soumis au bénéfice agricole « *les revenus que l'exploitation de biens ruraux procure soit aux fermiers, métayers, soit aux propriétaires*

⁵ Database of Latin Dictionaries, [En ligne], <<https://gorgone.univ-toulouse.fr/login?url=https://clt.brepolis.net/dld/Default.aspx>>, (Consulté le 16 avril 2025).

⁶ DUCROZET Julie et DURAND Florence, « Définitions juridique, fiscale et sociale de l'activité agricole. Un manque d'harmonisation qui appelle à la vigilance », dans *Revue française de comptabilité*, n° 497, avril 2016, p. 10-11.

⁷ Article L311-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n° 2019-469 du 20 mai 2019 - art. 4 (V).
Mémoire de master I Information-Documentation

exploitants eux-mêmes »⁸. Cette définition fait donc prévaloir la notion foncière liée à la culture du sol.

Pour le régime de protection agricole, sont considérés comme professions agricoles, selon les articles L722-1 et L722-20 du code rural et de la pêche maritime, les personnes occupées à la culture, l'élevage, les activités équestres, aux travaux agricoles ou forestiers, les employés de maison d'une exploitation agricole, les personnels enseignants des établissements de formation agricoles privés, mais également, les salariés des organismes de mutualité agricole, des caisses de crédit agricole mutuel, des chambres d'agriculture, etc.⁹.

Au vu des diversités, il y a donc lieu de préciser, dans le cadre de cette étude, le sens de notre propos. Les archives agricoles sont donc en reprenant en grande partie la définition du code du patrimoine¹⁰ : l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice d'une activité principale de production, de culture ou d'élevage, d'un cycle biologique animal ou végétal, nécessitant une interaction régulière et dans la durée, entre l'agriculteur et le produit agricole. J'intègre la sylviculture comme faisant partie d'une activité agricole, car, quand bien même elle nécessite une action épisodique, bien souvent la présence de forêts résulte d'une action humaine. Les archives du monde agricole sont donc les archives agricoles et celles qui ont un lien direct avec ce thème : archives des chambres d'agriculture, des négociants en produits agricoles, des coopératives, du syndicalisme et de l'enseignement agricole.

Maintenant que le cadre théorique est bien arrêté, il s'agit de se pencher sur le contexte de production de ces archives agricoles.

8 Article 63 du code général des impôts, modifié par la Loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 - art. 22 (V).

9 Article L722-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n°2012-1404 du 17 décembre 2012 - art. 37 (V).

Article L722-20 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 - art. 9.

10 Article L211-1 du code du patrimoine, modifié par la Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 59.

1.2 Historique du producteur : le modèle agricole français

Au milieu du XX^e siècle, la France a connu une véritable révolution agricole¹¹. L'agriculture y connaît une importante mutation technique, économique, sociale et fait face aujourd'hui à de profonds changements environnementaux.

Tout d'abord, un essor de la mécanisation à la sortie de la guerre permet un accroissement de la productivité. Ainsi le nombre de tracteurs passe de 107 000 en 1948 à plus d'un million en 1970¹². La sélection génétique des animaux et des végétaux s'est appliquée à les adapter aux moyens de production, tandis que les écosystèmes ont été aménagés pour permettre la mise en place de nouvelles méthodes de production¹³. Le paysage a été modifié (remembrement, arrachage des haies, irrigation, drainage) et le contrôle des intrants (engrais et produits phytosanitaires) a été extrêmement poussé¹⁴.

D'une production essentiellement basée sur un système de polyculture-élevage et tourné largement vers l'autosuffisance, les agriculteurs français adoptent une production de plus en plus spécialisée vers un nombre restreint de productions animales et/ou végétales¹⁵. La France présente ainsi des régions spécialisées dans certains types d'exploitation (**illustration 1**). Dans cette mosaïque de spécialités, les agriculteurs cultivent et élèvent des produits qui font la fierté de la gastronomie française. L'augmentation de la productivité et du rendement font que la France occupe aujourd'hui la première place des producteurs agricoles en Europe avec 87,6 milliards d'euros de produits agricoles, ce qui représente 17,7% de la production en valeur de l'Union européenne¹⁶.

11 COCHET Hubert, « Le modèle de l'agriculture familiale* en France : Comparaison avec d'autres formes d'agriculture », dans, CHOUQUER Gérard et MAUREL Marie-Claude (éd.), *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 191, [En ligne], <<https://books.openedition.org/pufc/5738>>, (Consulté le 16 mars 2025).

12 BOURGEOIS Lucien et DEMOTES-MAINARD Magali, « Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française », dans *Économie rurale*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2000_num_255_1_5151>, (Consulté le 16 mars 2025).

13 DEVIENNE Sophie, « Les révolutions agricoles contemporaines en France », dans, CHOUQUER Gérard et MAUREL Marie-Claude (éd.), *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 25-52, [En ligne], <<https://books.openedition.org/pufc/5643>>, (Consulté le 16 mars 2025).

14 *Ibid.*, p. 25-52.

15 *Ibid.*, p. 25-52.

16 *Graph'Agri 2024|Agreste, la statistique agricole*, p.8 [En ligne], <<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2024Integral/detail/>>, (Consulté le 22 mars 2025).

Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 postes) - Source : Agreste - Recensement agricole 2020

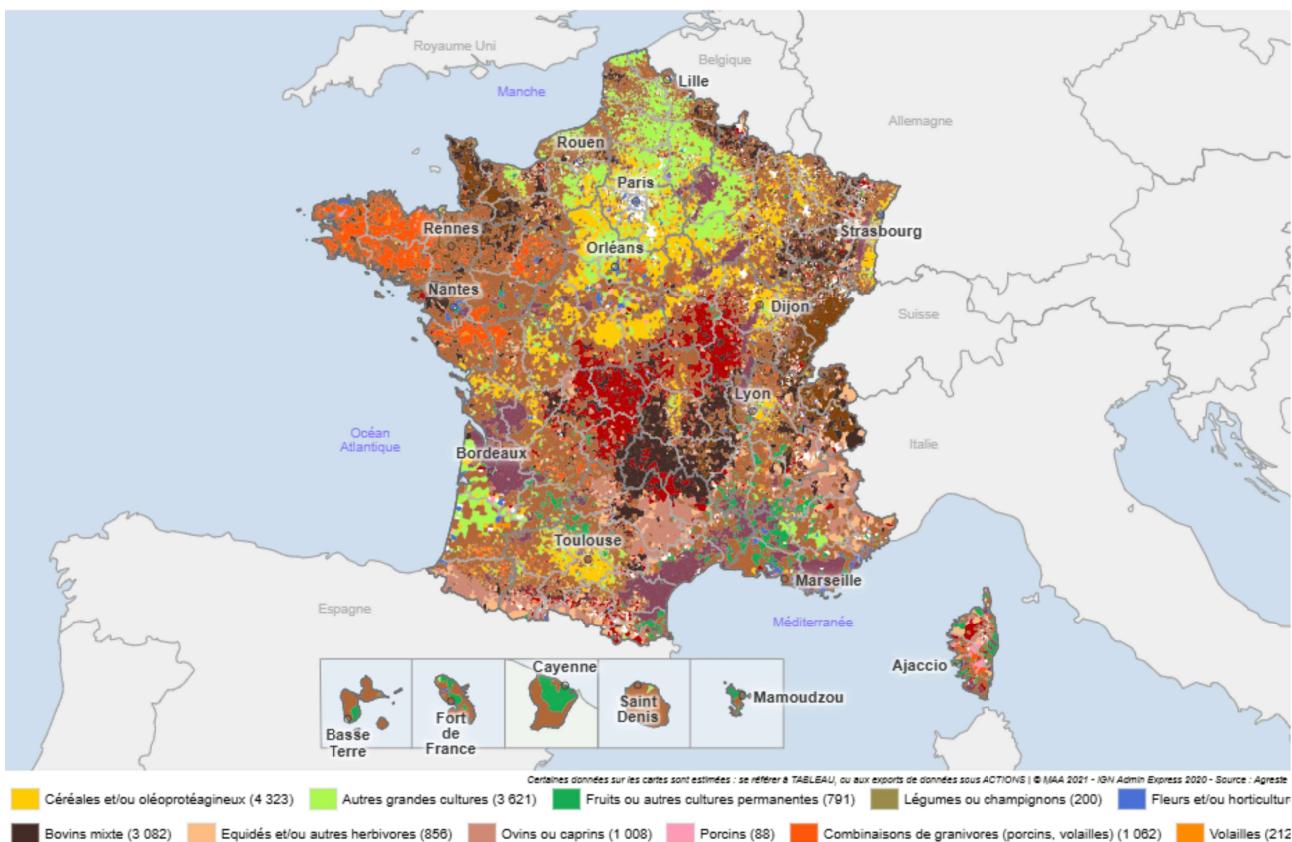


Illustration 1: Agreste - Spécialisation de la production agricole 2020

L'exode rural, entamé au milieu du XIX^e siècle, s'est poursuivi durant le XX^e siècle, les agriculteurs français sont ainsi passés de 14,3 millions de personnes en 1851 (65% de la population active) à 7,4 millions en 1946 (36% de la population active)¹⁷. Cette baisse depuis persiste. En 1980 l'agriculture représentait environ 1,9 millions de personnes (soit 8,7% des actifs), pour atteindre aujourd'hui environ 770 000 personnes (soit 2,5% des actifs)¹⁸. Nous assistons également à un vieillissement de la population agricole. En 2020, l'âge moyen des chefs d'exploitation et des coexploitants est de 51,4 ans, soit 11 ans de plus que la moyenne d'âge des actifs¹⁹. La baisse des exploitants entraîne une hausse de la surface agricole utile détenue.

La structure des exploitations françaises est essentiellement familiale, avec un ou plusieurs membres de la même famille travailler sur la même exploitation. Ce modèle fait que la transmission du patrimoine foncier reste dans le cadre familial²⁰. Par leurs fonctions et leurs modes de

17 MOLINIER Jean, *L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1977, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1977_num_91_1_3127>, (Consulté le 17 avril 2025).

18 Graph'Agri 2024|Agreste, *la statistique agricole*, op. cit., p. 9.

19 Graph'Agri 2024|Agreste, *la statistique agricole*, op. cit., p. 47.

20 COCHET Hubert, « Le modèle de l'agriculture familiale* en France : Comparaison avec d'autres formes

transmission de l'exploitation, les agriculteurs sont très attachés à leurs territoires. Tant est si bien qu'ils font face à des conditions de travail difficiles (grande amplitude horaire, port de charges lourdes, exposition aux poussières, fumées et produits dangereux), et ont le sentiment que leurs métiers ne sont pas suffisamment reconnus²¹. Ils subissent par ailleurs, une forte pression foncière en raison de la croissance démographique et de l'étalement urbain²². Phénomène que le législateur tente de stopper avec la loi « climat et résilience »²³. Aujourd'hui, le monde agricole français voit apparaître des fonds d'investissements qui se portent acquéreurs de terrains fonciers agricoles²⁴. Ces fonds d'investissement introduisent une forme de production capitaliste dans le modèle français. Cette forme de production exerce une influence directe sur les modalités de transmission des archives. En effet par l'abandon progressif de la structure familiale, les archives du monde agricole se transmettent plus difficilement entre exploitants et repreneurs.

De plus, le monde agricole se retrouve confronté au dérèglement climatique avec des épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresses, inondations, vents violents...)²⁵. Ainsi, le territoire national connaît un écart de température moyenne de +2,1 °C. avec celle des années 1900-1930 (**illustration 2**). Avec un décrochage notable à partir des années 1980.

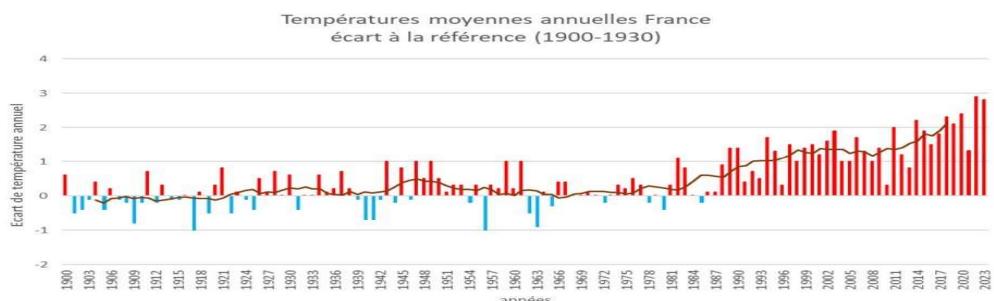


Illustration 2: Écart des températures moyennes annuelles en France - Météo-France

d'agriculture », *op. cit.*, p. 194.

21 *Graph'Agri 2024|Agreste, la statistique agricole*, *op. cit.*, p. 49.

22 Zéro artificialisation nette (ZAN) : comment protéger les sols ? | vie-publique.fr, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-comment-proteger-les-sols>>, (Consulté le 17 avril 2025).

23 Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

24 COCHET Hubert, « Le modèle de l'agriculture familiale* en France : Comparaison avec d'autres formes d'agriculture », *op. cit.*, p. 191-214.

25 SOUBEYROUX Jean-Michel et al., *À quel Climat s'adapter en France selon la TRACC ? 2ème partie*, Météo-France, 2025, [En ligne], <<https://meteofrance.com/sites/meteofrance.com/files/files/editorial/rapport-trajectoire-rechauffement-adaptation-changement-climatique-partie-2.pdf>>, (Consulté le 10 avril 2025).

Le dérèglement demande une adaptation des cultures et des pratiques de la part des agriculteurs, encore plus prégnant que dans d'autres secteurs économiques²⁶. Ils assistent à une migration des cultures du Sud vers le Nord²⁷. Il apparaît par exemple nécessaire de cultiver le sorgho ou le pistachier dans le sud de la France au détriment de la vigne ou certains fruitiers²⁸.

Le monde agricole semble être le témoin privilégié des évolutions de la société rurale, des techniques et de l'évolution des climats. Il paraît mériter une certaine attention de la part des archivistes.

2 Cadre de prise en charge des archives du monde agricole

Les archives du monde agricole peuvent avoir différentes modalités d'entrées dans les services d'archives, selon leurs caractères publics ou privés. Elles entrent donc dans les Archives par voie ordinaire, pour les archives publiques, et par voie extraordinaire, pour les archives privées. Par ailleurs, leurs collectes sont dépendantes de l'intérêt qu'on leur porte.

2.1 Les archives publiques du monde agricole

Selon le code du patrimoine, les archives publiques sont : « *Les documents qui procèdent de l'activité de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public. Les documents qui procèdent de la gestion d'un service public ou de l'exercice d'une mission de service public par des personnes de droit privé. Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels et les registres de conventions notariées de pacte*

²⁶ *Impacts du changement climatique : Agriculture et Forêt | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique*, [En ligne], <<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/impacts-du-changement-climatique-agriculture-foret>>, (Consulté le 17 avril 2025).

²⁷ DEVISME Simon, *Des cultures qui migrent et qui se développent à la faveur du changement climatique*, Délégation interministérielle pour le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, juillet 2023, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/293228.pdf>>, (Consulté le 17 avril 2025).

²⁸ *Ibid.*

civil de solidarité »²⁹. Il existe de nombreux documents sur le monde agricole dans les archives publiques. Ces documents fournissent des informations sur la profession à des degrés divers. Nous les retrouvons dans différentes séries des Archives départementales, selon leurs producteurs, et selon les périodes chronologiques.

a) Archives classées dans les séries anciennes (avant 1790)

Les archives du monde agricole classées dans les séries anciennes proviennent de confiscations révolutionnaires. Elles se trouvent éparpillées en plusieurs séries et concernent principalement la gestion de domaine seigneurial, l'imposition, les titres de propriétés et les litiges. Celles-ci sont difficiles à localiser dans les fonds, car elles sont rarement inventoriées. On pourra ainsi retrouver des documents sur l'agriculture dans la série A, pour les règlements et la gestion du domaine royal. Il peut s'y trouver les aveux et dénombremens de terres. Dans la série B, les litiges comme ceux traités par la Maîtrise des eaux et forêts. Dans les séries G et H, nous retrouverons les documents relatifs aux domaines appartenant au clergé. La série H, en particulier peut contenir les documents concernant les domaines de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (appelé également ordre de Malte) qui fut au Moyen-Age l'un des plus gros propriétaires fonciers en Europe. Par exemple, il existe un important fonds de cet ordre aux AD de la Haute-Garonne. La série E contient probablement le plus de données relatives au monde agricole avant la révolution, c'est-à-dire les titres seigneuriaux, les titres de familles et les actes notariés. Il est à noter que les sous-séries 2E et 3E, qui contiennent les études de notaires, sont des séries trans-périodes et continuent donc à être alimentées aujourd'hui. Ces sous-séries contiendront en particulier les contrats et les baux à ferme.

b) Archives classées dans les séries modernes (1800-1940)

La série M, « Administration générale et économie » regroupe les documents en provenance du cabinet du préfet et de différentes directions de la préfecture de 1800 jusqu'en 1940. La sous-série 6M, contient la statistique agricole de la France établie pour toutes les communes de chaque

29 Article L211-4 du code du patrimoine, modifié par la Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 65 (V).

département, de même que tous les documents relatifs aux subsistances et au ravitaillement : rapports sur la production agricole, approvisionnement, mercuriales³⁰.

La sous-série 7M « Agriculture, Eaux et Forêts » est celle qui va contenir le plus d'informations dans les archives, entrées par voie ordinaire, sur le monde agricole. Elle contient des données sur l'enseignement agricole, les concours, les subventions, l'organisation du crédit agricole. Mais également des documents relatifs aux associations, syndicats et coopératives agricoles ; sur l'équipement rural, sur la production agricole, les maladies et des dossiers relatifs à la météorologie qui intéressent l'agriculture (calamités)³¹.

La série N va comporter les rapports du préfet et du directeur des services agricoles sur la situation de l'agriculture du département, les délibérations du Conseil général et les travaux de la Commission départementale concernant l'agriculture. On pourra y trouver également les établissements d'enseignement agricole à statut départemental.

Ensuite pour les archives modernes, la série P « cadastre et remembrement » contiendra les documents relatifs à la modification du paysage et des cultures. La série Q se rapporte à l'enregistrement des actes notariés de la sous-série 3E et aux Hypothèques. Enfin, la série R relative à l'organisation de l'armée nous fournira des données sur le ravitaillement ou les réquisitions.

c) Archives classées dans la série contemporaine (après 1940)

Concernant les archives contemporaines, nous retrouverons la plupart des éléments précédents dans la série continue W. Plus particulièrement dans les archives versées par les services de la Direction départementale de l'agriculture de la préfecture, ou pour les Conseils départementaux, par les services de la Direction de l'aménagement rural et de l'environnement, mais également les archives des Chambres d'Agriculture. Cependant, il peut arriver que les services d'archives rencontrent des difficultés pour le versement des archives des Chambres d'Agriculture³². Ces difficultés résultent soit d'un manque de moyens pour les AD, soit d'un manque de volonté de la part de certaines Chambres d'Agriculture.

30 AD19, *Sources archivistiques sur l'agriculture depuis 1800 en Corrèze*, [En ligne], <<https://www.archives.correze.fr/la-recherche/aide-a-la-recherche/sources-archivistiques-sur-lagriculture-depuis-1800-en-correze/>>, (Consulté le 18 avril 2025).

31 Circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 des Archives de France donnant instruction sur le classement et la cotation des archives dans les services d'archives départementales.

32 Réponse à l'enquête sur la collecte des archives privées dans les services départementaux.

La série ETP (établissement public) peut également accueillir les archives des laboratoires de recherche (CNRS, INRAE) ou de l'enseignement agricole. Ces établissements peuvent mener des enquêtes économiques, sociales (place des femmes, exode rural), foncières (aménagement de l'espace) sur le monde agricole ou apporter des améliorations aux techniques et aux méthodes agricoles³³.

Comme nous venons de le voir, les séries révèlent la diversité des typologies documentaires mais pas leur quantité, propre à chaque département ; certaines séries pouvant être vides. Certains de ces documents sont par ailleurs difficiles à repérer. Par ailleurs, chacune de ces séries ne donne qu'une vue partielle de la profession. Il n'existe que rarement des guides des sources ou d'accès thématique sur l'agriculture dans les AD, comme celles entre autres des départements des Ardennes³⁴, de la Corrèze³⁵, du Val-d'Oise³⁶ ou de la Loire-Atlantique³⁷.

Ces archives publiques connaissent une étape de sélection selon leurs valeurs primaires (documents probants) et secondaires (intérêt historique). Pour cette sélection, les archivistes disposent des circulaires du SIAF destinés à faciliter la collecte sélective et raisonnée des archives historiques³⁸. Car tout ne peut pas être conservé. Cependant, il peut exister un décalage entre ce qui est demandé dans ces circulaires et le contexte lorsqu'on doit les appliquer. Ce qui ne semble pas avoir d'importance aujourd'hui, peut en avoir une demain³⁹. Ainsi durant mon stage aux AD de l'Aude, le personnel s'est demandé s'il ne faudrait pas conserver les dossiers relatifs à l'arrachage des vignes⁴⁰. Ce département fait face depuis 2022 à une grave sécheresse. La culture de la vigne en est

33 HUBSCHER Ronald, « Regards sur le monde agricole : les archives filmiques », dans *Économie rurale*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, n° 184-186, 1988, p. 215-219, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1988_num_184_1_3915>, (Consulté le 16 janvier 2025).

AD 15, Enquête ethnographique du CNRS : témoignage sur les techniques agricoles. Disponible sur : <https://archives.cantal.fr:443/ark:16075/leb9df1f85536654b0170050568bb1e3.moteur=arko_default_5fc9fb8cc363c>, (Consulté le 18 avril 2025).

34 AD 08, *Les archives du monde agricole et rural. - Archives départementales des Ardennes*, [En ligne], <<https://archives.cd08.fr/article.php?laref=1340&titre=les-archives-du-monde-agricole-et-rural->>, (Consulté le 12 janvier 2025).

35 AD19, *Sources archivistiques sur l'agriculture depuis 1800 en Corrèze*, op.cit.

36 AD 95, *Les exploitations agricoles du XVIII^e au XXI^e siècle - Archives départementales du Val-d'Oise*, [En ligne], <<https://archives.valdoise.fr/n/les-exploitations-agricoles-du-xviiie-au-xxie-siecle/n:214>>, (Consulté le 12 janvier 2025).

37 AD 44, *Guide thématique sur l'agriculture*, [En ligne], <https://inventaires-archives.loire-atlantique.fr/ead.html?id=FRAD044_guidethematique>, (Consulté le 18 avril 2025).

38 https://francearchives.gouv.fr/fr/circulaires?es_archival_field=Circulaire%20de%20tri&es_business_field=agriculture

39 CHABIN Marie-Anne, *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, Paris Montréal (Québec), l'Harmattan, 2000, p. 16.

40 Réunion de préparation du PSC 2025-2028 aux AD11 du 28 mars 2025.

gravement impactée. Les vignerons audois sont de plus en plus contraints à l'arrachage, la vigne ne faisant plus de bois et plus de raisins. Ainsi dans l'Aude 5000 hectares de vignes vont être arrachés, ce qui représente 8% de son vignoble⁴¹. Ces dossiers d'arrachage qui témoignent du changement forcé des cultures, sont en grande partie éliminés, si l'on suit les préconisations du SIAF⁴².

Toutefois, les archives du monde agricole entrées par voie ordinaire ne sont que les témoignages indirects ou partiels d'une profession. Elles ne témoignent pas directement des bouleversements agricoles des 70 dernières années. L'agriculteur est présent dans les archives publiques comme un personnage secondaire, en tant qu'administré⁴³. Comme le dit Marie-Anne Chabin « *C'est l'institution qui parle de lui ou pour lui* »⁴⁴. C'est pourquoi les archives privées sont un complément précieux pour l'intérêt de la recherche. Elles permettent d'avoir un regard le plus juste possible sur une profession à une période donnée.

2.2 Les archives privées du monde agricole : une prise en compte relativement récente

Pendant longtemps les Archives ont porté leurs intérêts sur les archives publiques. Les Archives nationales, créées par le décret du 7 septembre 1790 et complétées par la loi du 25 juin 1794, conservaient uniquement des archives privées issues de la confiscation des biens du clergé et de la noblesse.

La fin du XIX^e voit apparaître deux moments clés pour l'histoire des archives privées : le discours du marquis de Vogué à la société de l'Histoire de France affirme l'intérêt historique de ces archives ; la publication de Charles-Victor Langlois et d'Henri Stein *Les archives de l'Histoire de France* démontre l'intérêt patrimonial des archives privées⁴⁵.

L'institutionnalisation des archives privées apparaît dans les années 1940 avec la création de la série J destinée aux entrées extraordinaires par la circulaire du 15/04/1944⁴⁶. C'est surtout sous

41 SANNA Josette, <<https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/aude/la-vigne-ne-fait-plus-de-bois-plus-de-raisin-une-importante-partie-de-ce-territoire-viticole-contrainte-a-l-arrachage-3152909.html>>, (Consulté le 10 juin 2025).

42 Circulaire AD 91-2 du 29 mars 1991, Tri des documents détenus par les services extérieurs de la direction générale des impôts (Gestion administrative, contributions indirectes).

43 CHABIN Marie-Anne, *Archiver, et après? Chapitre 5- Archives et connaissance historique*, [En ligne], <<https://www.marieannechabin.fr/archiver-et-apres/5-connaissance-historique/>>, (Consulté le 24 mars 2025).

44 CHABIN Marie-Anne, *Archiver, et après? Chapitre 5- Archives et connaissance historique, op. cit.*

45 NOUGARET Christine et EVEN Pascal, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, la Documentation française, 2008, (Manuels et guides pratiques), p. 9.

46 *Ibid.*, p. 14.

l'impulsion de Charles Braibant, alors directeur des Archives de France, que la collecte des archives privées se développe⁴⁷.

A partir des années 1960, apparaît une diversification de la collecte d'archives privées. D'abord, principalement orienté vers les archives personnelles et familiales, l'intérêt des Archives se tourne au fil des années vers le monde économique et le monde du travail, puis les archives politiques et syndicales, suivi des archives cultuelles face à la raréfaction des prêtres. Enfin, l'intérêt se tourne vers les archives d'associations ou de communautés, et voit l'arrivée de nouveaux supports (pour le témoignage oral, vidéo)⁴⁸.

La période 1970-2000 présente une augmentation de la collecte d'archives privées⁴⁹. Pour finir, l'année 2003 voit la création de la base BORA destinée à l'identification des archives privées dans les services, à leur exploitation et valorisation. Cette base marque une sorte de reconnaissance de l'importance de ces sources au XXI^e siècle⁵⁰.

Les archives privées sont indispensables à la recherche. Elles contiennent des informations complémentaires aux archives publiques. Car comme l'énoncent Langlois et Stein « *pour écrire l'histoire on ne se contente pas de quelques renseignements qu'on a sous la main, elle exige qu'on épouse préalablement toutes les sources accessibles sans exception* »⁵¹. En effet, les archives publiques peuvent contenir des informations qui ne sont pas sincères. Cela peut être le cas pour les déclarations fiscales ou les déclarations de récoltes. Les archives privées du monde agricole contiennent des informations techniques sur les pratiques et méthodes agricoles qui peuvent être absentes des archives publiques. Par exemple, le fonds Barthès-Rives des AD de l'Aude contient des documents sur la culture du genêt, sur l'assoulement des sols pour la culture du blé, sur l'introduction de la race brune des Alpes dans le département, sur le colonage⁵², ... D'autre part, les archives privées permettent d'accéder à des informations plus intimes par le biais des correspondances ou des livres de raison. Ainsi ces documents personnels donnent accès à des informations sociales et culturelles utiles aux chercheurs. Ce qui permet d'étudier et de comprendre

47 *Ibid.*, p. 10.

48 EVEN Pascal, « Les archives privées : rupture ou continuité ? », dans CORNU Marie et FROMAGEAU Jérôme (éd.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2013, (Droit du patrimoine culturel et naturel), p. 9-20.

49 NOUGARET Christine et EVEN Pascal, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, op. cit., p. 11.

50 COUDERC Mathilde, *Les personnes ordinaires et la production d'archives à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle*, Mémoire de Master 1 Archives, Angers : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, juin 2022, p. 52.

51 LANGLOIS Charles-Victor et STEIN Henri, *Les archives de l'histoire de France*, Paris, Picard, 1891, p. II.

52 Contrat par lequel un propriétaire d'un bien rural le remet pour un certain temps à un preneur qui s'engage à la cultiver sous condition d'en partager le fruit avec le bailleur.

la construction sociale agricole et le regard que la société agricole a d'elle-même à une époque donnée⁵³. Ce regard ne serait pas autant perceptible en se basant uniquement sur les archives publiques. Comme le déclare Marc Bloch : « *Nous ne pénétrerons jamais aussi bien la mentalité des hommes du XI^e siècle européen, par exemple, que nous pouvons le faire pour les contemporains de Pascal ou de Voltaire : parce que nous n'avons d'eux ni lettres [privées], ni confessions [...]. À cause de cette lacune, toute une partie de notre histoire affecte nécessairement l'allure, un peu exsangue, d'un monde sans individus* »⁵⁴. Par ailleurs, ces documents privés sont porteurs d'émotions. Elles peuvent toucher plus profondément le public car elles permettent de s'identifier au producteur : à ses joies, ses chagrins, ses espoirs et ses craintes. De même, dans le cadre de mon stage aux AD de l'Aude, j'ai eu à classer une importante correspondance de la Première Guerre mondiale entre Charles Rives, mobilisé sur le front, et sa famille. Au travers de cette riche correspondance journalière transparaissait les souffrances du soldat et de ses proches, mais également la place de la femme dans la société rurale. En effet, au fil des lettres, Alice Rives demande des conseils à son mari sur la gestion des cultures et des ouvriers. On peut y ressentir son émancipation progressive. C'est ainsi qu'Alice à la fin de la guerre s'engagera dans l'association française pour le suffrage des femmes. C'est pourquoi les archives privées du monde agricole sont d'un complément précieux pour les archives publiques. Il doit exister de nombreux fonds conservés dans des familles d'agriculteurs qui pourraient éclairer, à leurs façons, des questions économiques, sociales, techniques, historiques ou environnementales. Il revient aux archivistes de les identifier et d'essayer de les collecter.

Cependant, la collecte d'archives privées du monde agricole peut être aléatoire, car elle dépend de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les producteurs peuvent ne pas avoir conscience de la valeur de leurs archives. Un autre facteur est la constante baisse, depuis quelques années, des moyens humains et financiers des services. Ces contraintes budgétaires ont pour conséquence de recentrer les services d'archives sur leurs missions principales, et notamment sur les versements obligatoires des archives publiques (cela au détriment de la collecte des archives privées). Or le rôle des archivistes est indispensable pour mettre en avant la grande richesse des archives privées et rendre leur collecte moins aléatoire⁵⁵. Car parfois, les archives privées ne sont pas représentatives de la population d'un point de vue statistique⁵⁶. L'expertise archivistique permet de corriger ces biais et

53 NOUGARET Christine, « L'intérêt des archives privées pour l'Histoire », dans *La Gazette des archives*, n°201, 2006-1. Les archives privées (Journées d'études de la section des Archives départementales, Angers, 7 octobre 2005) p. 19-25.

54 BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, éd. annotée par Étienne Bloch, préf. de Jacques Le Goff, Armand Colin, 2007, p. 74.

55 Je tiens à remercier Mme Theiller pour ses remarques.

56 HOTTIN Christian, *Des hommes, des lieux, des archives: pour une autre pratique de l'archivistique*, Mission à

de déterminer les bons candidats. Cette démarche est nécessaire afin de collecter les archives privées du monde agricole les plus représentatives de la vie des populations et des activités de leurs territoires. Pour cela, les archivistes doivent être sensibles aux attentes des différents publics (généalogistes, historiens, statisticiens, climatologues, sociologues...). Comme le déclare Marie-Anne Chabin, il faut sélectionner des « *documents de hier pour une utilisation aujourd'hui mais également choisir des documents d'aujourd'hui pour une utilisation demain* »⁵⁷. En cela, les archivistes doivent se tenir informés des évolutions de la pratique historique et de la demande sociale.

2.3 Évolution de l'intérêt porté sur le monde agricole et ses archives

L'article L211-2 du code du patrimoine stipule « *La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche* »⁵⁸. Cette notion d'intérêt pour la documentation historique de la recherche est une notion floue et variable dans le temps et selon les sociétés.

a) Un intérêt de la discipline historique qui évolue

La pratique historique est en constante évolution : le choix des sujets, l'apprehension des sources d'hier ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui. L'histoire comme discipline historique prend forme dans les années 1800-1870. A partir de cette période l'histoire se professionnalise et voit apparaître de nouveaux courants qui s'appuient sur de nouvelles institutions comme l'École normale (qui forme les professeurs) et l'École des chartes (qui forme les archivistes-paléographes). A cette époque, les historiens vont appliquer des nouvelles méthodes qui reposent sur le texte et l'étude du texte. Ces méthodes quelquefois « brouillonnes » se rationalisent à la fin du XIX^e pour être plus

l'Ethnologie, 2009, p. 45., [En ligne], <<https://shs.hal.science/halshs-00505575>>, (Consulté le 26 mars 2025).

57 CHABIN Marie-Anne, « L'archiviste peut-il être juge et parti ? », dans, FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRIAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent : les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-La-Neuve, PUL, Presses Universitaires de Louvain, 2020, (Capsae, 1), p. 243.

58 Article L211-2 du code du patrimoine.

neutre et ne plus dépendre de la personnalité de leurs auteurs. Ce courant que l'on appellera « l'École méthodique » est porté par la *Revue historique* lancée par Gabriel Monod (1844-1912) accompagnée par Gustave Fagniez (1842-1927). Dans ce courant, le document est utilisé pour recréer une histoire vraie au travers d'une critique interne et externe. On ne travaille que sur des sources écrites ou imprimées. L'historien de cette période travaille uniquement sur des archives. Tout ce qui relève de l'archéologie, du discours ou du témoignage est mis de côté car jugé non neutre et/ou peu sûr. Pendant cette période, les recherches sont cloisonnées par disciplines, considérées alors comme « annexe ».

Dans ce courant, le monde agricole n'est pas un thème de recherche. Cette méthode fut beaucoup critiquée car elle se concentrat sur les grands hommes et privilégiait le temps court (l'événement), au temps long et au fait économique et social qui nécessite une réflexion sur le plus long terme.

C'est pourquoi apparaît sous l'impulsion de Marc Bloch (1886-1944) et de Lucien Febvre (1878-1956) le courant de « l'école des Annales ». Ces deux historiens emblématiques du courant créent en 1929 « Les Annales d'histoire économique et sociale ». Ils vont alors renouveler la recherche en histoire en l'ouvrant aux sciences économiques et sociales : sociologie, géographie, ethnographie, archéologie, etc. L'histoire devient pluridisciplinaire. Ils ne revendiquent pas la neutralité. Ils font des aller-retours entre le passé et le présent pour mieux comprendre la place de l'homme dans sa société. Ce courant a eu un énorme succès international. C'est dans ce courant que sont publiés *Histoire de la campagne française* de Gaston Roupnel et *Les caractères originaux de l'histoire rurale* de Marc Bloch. Cependant, cette histoire va être essentiellement économique jusqu'aux années 70. Ainsi l'histoire sociale, pour la période 1929-1945, ne représente que 25% du nombre d'articles publiés dans les Annales⁵⁹.

Après les années 1970, Jacques Le Goff et Fernand Braudel impulsent un changement et militent pour une histoire plus sociale. Ce mouvement que l'on appellera « la Nouvelle Histoire » va lentement glisser vers l'anthropologie afin d'appréhender l'homme du passé dans l'ensemble de son environnement sociologique, économique, technologique, affectif, symbolique, écologique, ... C'est à cette période que sont publiés, *La fin du monde paysan* du sociologue Henri Mendras, et *L'histoire de la France rurale* de Georges Duby et Armand Wallon⁶⁰. Ce qui démontre l'intérêt porté au monde agricole par les historiens. Aujourd'hui, il existe une équipe dédiée au sein de

59 BIZIÈRE Jean-Maurice et VAYSSIÈRE Pierre, *Histoire et Historiens : manuel d'historiographie*, 3^{ème} édition, Hachette Education, 2020, p. 218, [En ligne], <<https://univ.scholarvox.com/book/88917471>>, (Consulté le 21 avril 2025).

60 NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit., p. 3057.

l'EHESS à la recherche pour l'histoire du monde rural⁶¹.

Parallèlement, dans les années 1970-1980, apparaît le courant de « l'Histoire du temps présent ». Dans une société traversée par de profonds changements sociétaux, économiques et politiques, un besoin d'identité se fait sentir, mais également un besoin de réflexion sur les mutations du présent⁶². Dans ce cadre, tout individu peut être porteur, en plus de sa mémoire personnelle, d'une partie de la mémoire collective⁶³. Par la transmission des souvenirs familiaux, par la participation à la vie rurale ou par l'appropriation d'une identité collective, tout individu détient un fragment de l'histoire du monde agricole. Les archivistes par la collecte de témoignages et de documents du monde agricole participent à la sauvegarde de cette mémoire. Le monde agricole reste un sujet d'intérêt pour l'Histoire du temps présent. Actuellement, le thème de la jeunesse rurale fait parti du programme 2024-2027 de l'IHTP⁶⁴.

Cependant faire l'histoire du temps présent nécessite d'avoir accès à des documents récents. Il en résulte une difficulté d'accès aux archives car ce courant est confronté aux délais de communicabilité des archives et aux manques de diversité et de visibilité des sources. Les historiens ont toutefois des moyens pour réaliser leurs recherches : dérogations aux règles de communicabilité, recours aux témoignages oraux.

Pour l'archiviste, il convient d'orienter la collecte d'archives afin de mieux représenter la diversité du tissu social⁶⁵. Pour cela il doit exister un lien entre la collecte d'archives et la pratique historique actuelle mais également ce qui intéressera la recherche dans 100 ou 200 ans. Mais il doit également être attentif à la société qui l'entoure.

b) Une nouvelle demande sociale

Face à la mondialisation, la société a de plus en plus un besoin de mémoire. Une mémoire à la fois individuelle et collective. Chaque lieu qui compose la France dispose d'histoires et d'usages

61 *Erhimor*, [En ligne], <<http://erhimor.ehess.fr/erhimor/>>, (Consulté le 21 avril 2025).

62 BÉDARIDA François et al. (éd.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 79-80.

63 *Ibid.*, p. 115.

64 *Jeunesses rurales, 1950-1970*, [En ligne], <<https://www.ihtp.cnrs.fr/programmes/jeunesses-rurales-1950-1970/>>, (Consulté le 1 avril 2025).

65 GAGNON Simon-Olivier et al., « L'agir archivistique par en bas : le projet Autres archives, autres histoires : les archives d'en bas en France et au Québec », dans *Archives*, vol. 51, n° 1, 17 janvier 2024, p. 5-35.

qui constituent un patrimoine local. Ce patrimoine local a valeur de cohésion sociale. La décentralisation des années 1980 a renforcé la relation des Archives à son territoire. C'est le rôle des AD de veiller à la collecte et à la conservation de ce qui est le plus représentatif de la vie de la population dans leur territoire⁶⁶. Cette démarche est soutenue par les collectivités, qui souhaitent ainsi affirmer une identité propre⁶⁷.

Attaché à leur territoire, le monde agricole rencontre des conditions de travail et sociales difficiles. A leur charge de travail, le monde agricole se retrouve confronté à l'anxiété du changement de pratiques, à des conditions économiques difficiles et à la solitude associée au grand nombre de célibat de la profession. Le mal-être du monde agricole est tel qu'il représente le plus grand taux de suicides des différentes catégories socio-professionnelles en France (avec plus d'un suicide/jour)⁶⁸. Pour Prévitali : « *le suicide des agriculteurs correspond [...] au suicide de l'homme peu ou mal intégré qui a intériorisé le sentiment de ne plus être à la hauteur de son rôle social réel ou virtuel, c'est-à-dire du rôle social à partir duquel il était défini et se définissait lui-même ou de celui auquel il aspirait. Sentiment qui lui vient de la société en général et de ses groupes d'appartenance en particulier* »⁶⁹. La prise en compte et la valorisation d'archives du monde agricole pourrait peut-être améliorer la reconnaissance sociale du monde agricole. Ainsi les archivistes, en construisant les fonds qui témoignent de ces profonds changements, permettent de confronter le public à ces mutations⁷⁰.

Aujourd'hui s'y ajoute une attention de plus en plus affirmée envers l'écologie. Une étude de 2002 sur les différents programmes politiques, qui a pour but premier de convaincre et de susciter le vote des électeurs, a révélé que la protection de l'environnement était un des sujets majeurs de la société⁷¹. Cette préoccupation est reprise par les chercheurs (climatologues, biologistes, géographes, ...). Une simple recherche sur le portail *Isidore*⁷² avec comme sujet « changement climatique »

66 FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRIAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent : les fabriques alternatives d'archives*, op. cit., p. 244.

67 MARCILLOUX Patrice, *Les ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, (Histoire), p. 60.

68 PRÉVITALI Clément, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », dans *Pensée plurielle*, vol. 38, De Boeck Supérieur, n° 1, 11 juin 2015, p. 105-121.

69 *Ibid.*, p. 118.

70 FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRIAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent : les fabriques alternatives d'archives*, op. cit., p. 21.

71 KLINGEMANN Hans-Dieter, « Comment déceler les nouvelles demandes sociales », dans *New social demands: the challenges of governance = Nouvelles demandes sociales: défis de la gouvernance*, Strasbourg, Council of Europe Publ., 2002, (Trends in social cohesion, 4, p. 48-65, [En ligne], <https://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Trends/Trends-04_en.pdf>, (Consulté le 15 avril 2025).

72 Isidore.science est un service qui collecte, enrichit et offre un signalement et un accès unifié aux documents et données numériques des sciences humaines et sociales.

montre bien l'évolution des publications sur le sujet (**illustration 3**). Ce graphique peut également être mis en perspective avec les publications au sujet de l'agriculture (**illustration 4**). Or, les archives peuvent servir à ce type d'études et être envisagées comme un moyen de mieux comprendre le passé, voire d'anticiper l'avenir. L'utilisation des archives afin d'étudier le climat n'est d'ailleurs pas nouvelle. Dès 1998, un programme international a utilisé les archives du Pérou et d'Équateur pour étudier les traces du phénomène El Niño.⁷³.

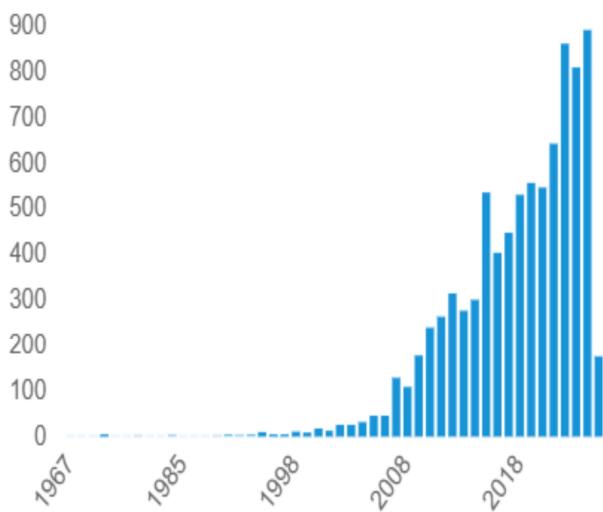


Illustration 4: Isidore.science - Nombre de publications/an sur le sujet "Changement climatique"

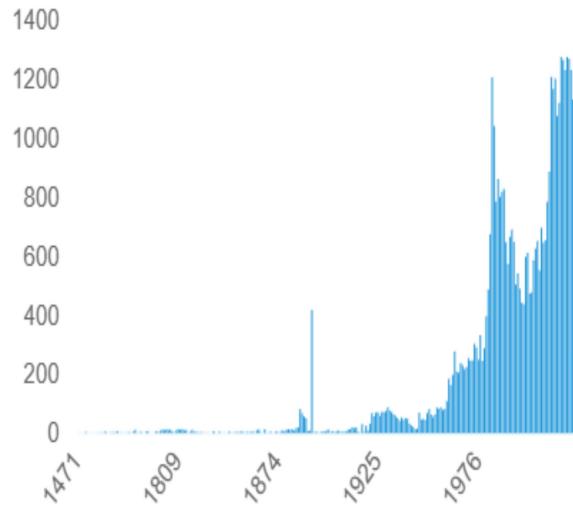


Illustration 3: Isidore.science - Nombre de publications/an sur le sujet "Agriculture"

Les archivistes sont les médiateurs entre les producteurs et le public. Or les sociétés changent, les besoins changent, les hommes et leurs archives changent, il faut donc que les archivistes s'adaptent⁷⁴.

Face à l'intérêt de la discipline historique renouvelé et à une demande sociale grandissante, qui de mieux que les agriculteurs, qui vivent en constante relation avec le vivant et dépendent du climat, pour témoigner de tels changements sociaux et environnementaux ?

73 CHABIN Marie-Anne, *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, op. cit., p. 59.

74 CHABIN Marie-Anne, *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, op. cit., p. 122.

3 Les Archives nationales du monde du travail et le monde agricole

Il m'a semblé intéressant de faire ici un petit *excursus* sur les ANMT afin d'analyser la présence d'archives du monde agricole au niveau national avant de se pencher sur les cas des AD. Car les ANMT sont la seule structure publique d'archives expressément destinée à recueillir les archives des acteurs de la vie économique et industrielle française. Le projet de départ était de créer cinq centres d'archives du monde du travail en France afin de répondre aux carences de conservation de ces archives et aux nouvelles demandes résultant des mutations économiques et sociales. Des cinq centres initialement prévus, seul le centre de Roubaix fut créé en 1983 et inauguré en 1993. 90% de ses fonds sont d'origine privée⁷⁵. A l'origine le centre de Roubaix avait une vocation régionale destinée à rassembler la mémoire du monde du travail du Nord de la France. Sa collecte évolue peu à peu selon les sensibilités des directions successives. Les Archives du monde du travail entrent au fil du temps des archives d'architectes, d'ingénieurs, de prêtres ouvriers, d'urbanistes. En s'éloignant, dans les années 2000, de plus en plus du noyau initial avec la collecte de mouvements sportifs, l'éducation populaire, l'action humanitaire, etc.⁷⁶.

En 2006, sa mission est recentrée sur les archives à vocation nationale, la collecte de fonds régionaux devenant exceptionnelle⁷⁷. Les Archives nationales du monde du travail conservent plusieurs fonds du monde agricole : celui de la FNSEA⁷⁸, un des principaux syndicats de la profession ; celui de la Fédération nationale du cheval⁷⁹ et de la Fédération internationale des producteurs agricoles⁸⁰. On peut y trouver d'autres archives de grandes sociétés, coopératives ou associations agricoles⁸¹.

Le responsable de la collecte et du traitement des fonds, Quentin Shoumacher, estime le

75 *Archives nationales du monde du travail, Projet scientifique culturel et éducatif 2020-2025*, p. 6 [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/79ccf4300239894c3678488459801b04cd7c95ae/ANMT_PSCE_2020-2025.pdf>, (Consulté le 10 avril 2025).

76 HOTTIN Christian, *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, op. cit., p. 48.

77 Arrêté du 24 décembre 2006 érigéant le service Archives nationales en service à compétence nationale

78 *Archives nationales du monde du travail, Notice FNSEA*, [En ligne], <<https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/ark:/60879/1083751>>, (Consulté le 11 avril 2025).

79 *Archives nationales du monde du travail, Notice FNC*, [En ligne], <<https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/ark:/60879/895206>>, (Consulté le 11 avril 2025).

80 *Archives nationales du monde du travail, Notice FIPA*, [En ligne], <<https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/ark:/60879/1048461>>, (Consulté le 11 avril 2025).

81 *Archives nationales du monde du travail*, [En ligne], <https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/archive/resultats/accesthematique/n:23?RECH_sujets_Libel=production+agricole%7C&RECH_sujets_Md5=8e4ee45e7812783603c33e2d9cf3aa2e%7C&type=accesthematique>, (Consulté le 10 avril 2025).

volume des archives du monde agricole à 638,52 ml⁸². Il témoigne par ailleurs que « *Le métrage linéaire des archives du monde agricole est relativement faible si on le compare à d'autres secteurs, compte tenu de l'importance de l'agriculture et de l'agro-industrie en France. Il serait intéressant de compléter les versements de certains producteurs, comme la FNSEA, avec des documents de gouvernance afin que les chercheurs puissent utiliser le fonds comme un ensemble complémentaire des archives publiques* »⁸³.

Les archives du monde agricole ont été valorisées par deux fois aux ANMT. Une première fois en 2015 autour de la place du cheval dans le monde du travail⁸⁴. Et plus récemment, l'année 2021 a été choisie comme l'année de l'agriculture aux ANMT où douze « dossier du mois » ont été produits sur leur site internet⁸⁵.

Les fonds du monde agricole des ANMT permettent d'avoir une bonne vue d'ensemble de la profession mais pas d'avoir une analyse fine car ils ne sont pas représentatifs de la structure socio-professionnelle de la population agricole⁸⁶. En effet, les modalités de collecte des ANMT, formulées dans le dernier PSCE, excluent de *facto* les entreprises à structure individuelle et familiale dont relève en grande partie la profession⁸⁷.

82 Courriel du 19 mai 2025, **annexe 1**, p. 4-7.

83 *Ibid.*

84 *Archives nationales du monde du travail*, Exposition « Vies de cheval », [En ligne], <<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Expositions/In-situ/Vies-de-cheval>>, (Consulté le 19 mai 2025).

85 *Archives nationales du monde du travail*, Dossiers du mois, [En ligne], <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Dossiers-du-mois?order=reverse_chronological&page=6>, (Consulté le 19 mai 2025).

86 HOTTIN Christian, *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, op. cit., p. 48.

87 *Archives nationales du monde du travail*, Projet scientifique culturel et éducatif 2020-2025, op. cit., p. 6.

Conclusion de la première partie

Dans cette première partie, nous avons cherché à établir le contexte de la production des archives agricoles, à examiner les modalités de leur prise en charge par les services d'archives, ainsi qu'à retracer l'évolution de l'intérêt qu'elles suscitent.

Le monde agricole a connu de profondes mutations depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une évolution des méthodes de production orientée vers une recherche accrue de rendement, faisant de l'agriculture française l'une des plus performantes d'Europe. Pourtant, derrière cette réussite apparente, se cachent de nombreuses difficultés : isolement des agriculteurs, manque de reconnaissance, précarité économique, entre autres. À ces enjeux s'ajoute désormais la pression croissante du changement climatique, qui impose une adaptation des pratiques et des cultures.

La prise en compte de leurs archives ne s'est faite pendant longtemps qu'au travers des archives des collectivités et administrations publiques. Or il est nécessaire, pour avoir une vue la plus juste de nos sociétés passées et à venir, de collecter également les archives privées. Sans cela nous n'aurions que des témoignages indirects sur le monde agricole du XIX^e à nos jours et ceux-là ne refléteraient pas complètement les bouleversements qu'il traverse.

Par ailleurs, la collecte de ces archives est tributaire des producteurs, des moyens financiers et humains des Archives, mais également de l'intérêt qui leur est porté. L'intérêt porté par la discipline historique au monde agricole s'est progressivement affirmé, jusqu'à connaître un véritable essor au cours des années 1970-1980. Le monde agricole reste aujourd'hui un sujet majeur pour l'histoire sociale ou l'histoire du temps présent. Dans un contexte de mondialisation, les sociétés expriment un besoin croissant de se rattacher à leurs racines, souvent rurales et paysannes. Par ailleurs, face aux enjeux environnementaux et aux effets visibles du changement climatique, une attention nouvelle et de plus en plus affirmée est portée à la préservation des territoires et des pratiques agricoles durables.

En somme, tous les critères semblent aujourd'hui alignés pour avoir un regard attentif envers les archives du monde agricole.

Seconde partie : État des lieux des archives du
monde agricole entrées par voie extraordinaire
dans les Archives départementales.

Introduction de la seconde partie

Afin de réaliser un état des lieux des archives privées du monde agricole français, j'ai envoyé un questionnaire à l'ensemble des Archives départementales (**annexes 2 à 4**). Celui-ci a été complété par un recensement des fonds privés relatifs au monde agricole dans les AD (**annexes 5 et 6**), par deux entretiens semi-directifs avec des acteurs du monde agricole (**annexes 7 et 8**) et par une enquête en direction des chercheurs susceptibles d'avoir travaillé à partir d'archives agricoles (**annexes 9 et 10**).

Avant de se pencher sur les résultats des différentes enquêtes, il y a lieu de présenter la méthodologie. Puis nous analyserons les différentes réponses à ces questionnaires et entretiens et y apporterons des précisions dans l'ordre des différentes missions de la chaîne archivistique : collecte, classement, conservation et communication.

1 Méthodologie de l'état des lieux

Le questionnaire destiné aux services d'archives départementales a été réalisé à partir du logiciel *Limesurvey*. Il comporte 24 questions dont 16 questions fermées et 8 questions ouvertes, réparties en quatre thématiques « Vous connaître », « Votre pratique », « Les archives du monde agricole dans les fonds privés » et enfin « Usage des archives agricoles ».

Les services d'archives départementales ont été contactés par mail. Les antennes du panel des AD ont été écartées pour n'avoir qu'une réponse par département. J'ai été agréablement surpris par le taux de réponses⁸⁸. Sur 100 Archives départementales, j'ai comptabilisé 63 participations dont 42 ont rempli l'ensemble du questionnaire. Il me semble que l'enquête a suscité un certain intérêt de la part des archivistes. Le panel des participants représente l'ensemble des régions françaises, avec une forte concentration sur le Nord-Ouest et sur une ligne Sud-Ouest à Nord-Ouest similaire à la diagonale du vide (**illustration 5**). Cette répartition semble démontrer une sensibilité particulière des zones rurales à la question de leurs archives.

88 Je tiens à remercier l'ensemble des services d'archives pour leurs participations et remarques.



Illustration 5: Carte des services d'archives participants à l'enquête - Réalisée avec Khartis

Ce questionnaire a été complété par un relevé des archives privées du monde agricole afin d'avoir une vue la plus complète que possible, de mieux connaître leurs répartitions, leurs quantités et leurs thématiques. Pour cela, j'ai choisi de relever l'ensemble des archives classées en série J⁸⁹ dans les Archives départementales ayant une thématique agricole. J'ai pris uniquement en compte les archives privées comportant des informations agricoles après 1790 de la série J⁹⁰.

Par ailleurs, j'ai exclu les fonds de la sous-série 1J et des séries AV et Fi qui concernent les documents isolés, figurés et audiovisuels. En effet, réaliser un relevé et une analyse de l'ensemble des fonds privés entrés par voie extraordinaire aurait été trop chronophage. Les fonds de la série J recensés, l'ont été soit par une recherche par mots clés (agricole, agriculture, agric*, *iculture), soit selon le titre du fonds, soit selon des accès thématiques. Les informations concernant le métrage

⁸⁹ Archives d'origine privée.

⁹⁰ En raison des confiscations révolutionnaires, les archives du monde agricole pour la période avant 1790 sont déjà bien présentes dans les archives publiques.

linéaire de ces fonds ne sont pas toujours disponibles ou pertinentes. Certains fonds ne sont pas encore classés et donc sujet à élimination. C'est pourquoi, je présenterai la présence de fonds d'archives du monde agricole sur la carte, soit par le métrage linéaire, soit par le nombre de fonds.

Quand cela a été possible, j'ai relevé les informations sur le mode de culture ou d'élevage contenues dans les fonds. Je n'ai pu trouver des archives du monde agricole dans certaines AD soit par une difficulté de mode de recherche (trop de bruits, impossibilité d'isoler les fonds de la série J, site indisponible, ...), soit que les fonds n'étaient pas présents ou pas publiés en ligne.

Ensuite, pour avoir un panorama de la question des archives du monde agricole, il m'a semblé opportun de s'intéresser aux acteurs du monde agricole et au public de ces archives.

Pour les acteurs du monde agricole, nous avons réalisé deux entretiens. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits avec les accords des participants. Le premier s'est déroulé avec un parent en présentiel. Cette personne est un viticulteur de 79 ans du département de l'Aude. Le second entretien s'est déroulé par téléphone et a duré plus d'une heure. Il s'agissait de Marc Beillot, enseignant agricole à la retraite et président de l'association des médaillés de l'ordre du mérite agricole. J'ai décidé de contacter cette personne car il m'a été signalé dans les réponses des AD des Hautes-Pyrénées qui me faisait part de sa participation à une collecte d'archives du monde agricole.

Concernant le public, j'ai choisi de contacter uniquement des chercheurs car selon les réponses des AD, ils semblent être les premiers consommateurs de ces archives. Une nouvelle fois, ce questionnaire a été réalisé avec le logiciel *Limesurvey*. Le questionnaire en direction des chercheurs comporte 14 questions dont 9 questions fermées et 5 questions ouvertes. Les chercheurs ont été ciblés selon leurs thématiques de recherches et selon leurs publications qui devaient avoir un lien avec le monde agricole ou selon les réponses des AD. Ce questionnaire a été envoyé à 30 chercheurs travaillant dans divers organismes : laboratoire GODE de l'université de Toulouse, EHESS, IHTP, INRAE, CNRS, ENSFEA, laboratoire d'études rurales de l'université Lyon 2. Il a reçu 9 participations.

Enfin au sujet des représentations cartographiques de cet état des lieux, j'ai utilisé l'outil *Khartis*⁹¹ mis à disposition par Science-Po Paris. Les données cartographiques concernant l'agriculture (SAU, type de cultures, répartition des cheptels) sont issues de l'INSEE⁹² ou du

91 *Khartis*, outil de cartographie, disponible sur : <https://www.sciencespo.fr/cartographie/khartis/app/project/new/step1>.

92 INSEE, *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires 2024*, [En ligne], <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728859?sommaire=7728903#tableau-figure1>>, (Consulté le 10 avril 2025). INSEE, *Cheptel présent dans les exploitations agricoles en fin d'année 2023*, [En ligne],

Afin de représenter la présence agricole de façon générale, j'ai utilisé la surface agricole utile, cependant ce critère présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte la présence des forêts dans les différents départements. Ainsi par exemple en utilisant uniquement la SAU pour le département de la Lozère, qui est de 46,5%, cela ne révèle pas tout à fait la place du monde agricole dans ce département. En effet celui-ci présente également une surface forestière qui occupe 44,9% de son territoire, soit plus de 90% en cumulé de terrains consacrés à l'agriculture et à l'exploitation forestière⁹⁴. De plus les emplois agricoles représentent 10% de la population active de ce département, le SAU ne permet donc pas aussi de refléter la place sociale de cette profession dans le département⁹⁵. Le SAU ne représente pas également la place économique de l'agriculture dans les départements/régions. Comme la Nouvelle-Aquitaine qui présente une SAU moyenne mais celle-ci occupe la première place de la production agricole en valeur⁹⁶. Il est donc difficile d'avoir un critère de référence qui puisse convenir à toutes les situations, mais c'est celui qui m'a semblé le plus pertinent pour avoir une vue d'ensemble.

2 Collecte

Les services d'archives départementales peuvent recevoir des archives privées. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, elles doivent avoir un intérêt pour la recherche et elles doivent également intéresser le territoire du service afin de compléter les fonds existants. Ensuite elles peuvent intégrer le service d'archives selon plusieurs modalités, avec ou sans transfert de propriété. Ces modalités sont : l'achat, la préemption, le dépôt, le legs, le prêt pour numérisation, la dation et enfin le don. Dans tous les cas, à part pour la préemption, elles sous-entendent une volonté de la part de la personne privée de céder à titre onéreux ou gracieux ses archives. En premier lieu, il est nécessaire

<<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012795>>, (Consulté le 16 mai 2025).

93 AGRESTE, *Recensement agricole 2020*, [En ligne], <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saiku/?plugin=true&query=query/open/SAANR_1#query/open/SAANR_1>, (Consulté le 16 mai 2025).

94 ONF, *Inventaire forestier*, [En ligne], <<https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?rubrique11>>, (Consulté le 16 mai 2025).

95 Conseil général de la Lozère, « L'agriculture en Lozère » dans *Terres de Lozère*, n°1, Avril-Mai-Juin 2025, p. 8-13.

96 INSEE, *Identité agricole des régions*, 2021 [En ligne], <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039859?sommaire=5040030>>, (Consulté le 10 avril 2025).

de se pencher sur le rapport qu'entretient le monde agricole à ses archives. Puis nous analyserons les moyens et les politiques de collecte dont disposent les AD pour cette étape archivistique.

2.1 La relation du monde agricole aux archives

Dans l'enquête et les entretiens effectués, il apparaît clairement que le monde agricole a rarement conscience de la valeur de leurs archives⁹⁷. Il semblerait que ce soit un milieu assez fermé et avec qui il est difficile de nouer des relations⁹⁸. Dans la majorité des cas, ce n'est pas le monde agricole qui fait le premier pas pour céder/donner leurs archives. Cette forme de réticence peut s'expliquer par le fait que ces archives ont un caractère parfois « mixte ». C'est-à-dire que les documents qu'il produit, étant donné le modèle agricole français, peuvent mélanger le personnel, la vie familiale à la vie de l'exploitation. Tel par exemple l'utilisation d'agendas ou livres de raison qui consignent journalièrement les travaux effectués, les comptes d'exploitations, des anecdotes, des événements familiaux, les récoltes, la météo...⁹⁹. Comme le témoigne un agriculteur dans l'ouvrage de Lejeune : « *Dans ma famille, composée autrefois de « paysans » au sens propre du mot, j'ai toujours vu consigner sur un agenda ou sur un simple cahier les comptes de l'exploitation, salaires des ouvriers, assolement des terres, qualité et quantités des récoltes. Hélas de tous ces souvenirs du passé, le seul que j'ai sauvé est un agenda journalier de mon grand-père paternel daté de 1872, il avait alors 21 ans, où il notait ses travaux, ses comptes et aussi ses sorties, il était agriculteur. J'ai sauvé cet agenda lors du débarras de sa maison après son décès : j'avais dix ans, j'en ai 75 aujourd'hui. [...] C'est peut-être de cette découverte que me vint l'idée, plus tard, de noter moi aussi les faits et gestes et aussi les événements qui ont marqué ma vie. Depuis 1928, j'ai conservé tous mes agendas (une soixantaine).»*¹⁰⁰. Mon grand-père, agriculteur en Lozère, a rempli également de tels cahiers tout au long de sa vie (**annexe 11**). Il y portait les événements familiaux, les travaux d'exploitation, la météo...

Les agriculteurs ne savent que très rarement qu'ils peuvent déposer ou donner leurs archives aux AD. Ceci est en partie dû à une méconnaissance des archives, de leurs rôles et des modalités de

⁹⁷ Annexe 7, p. 146 (5:00-5:06) ; annexe 8, p.150-151 (9:13-10:07) ; annexe 4, réponses des AD03, AD11, AD53, AD58, AD61, AD62, AD72, AD88.

⁹⁸ Annexe 4, réponses des AD28, AD37.

⁹⁹ Annexe 8, p . 151 (10:53-11:03).

¹⁰⁰LEJEUNE Philippe, « *Cher cahier... »*. *Témoignages sur le journal personnel*, Paris, Éditions Gallimard, 1989, p. 192.

Les archives du monde agricole sont plus ou moins bien conservées car elles suivent l'histoire de l'exploitation et celle de la famille. Au vu des mutations actuelles du modèle agricole français, l'abandon progressif de la structure familiale, la transmission de ces archives semble être compromise. Selon le président de l'*AMOMA* des Hautes-Pyrénées, Marc Beillot, il ne resterait que 10 ans pour collecter la mémoire du monde agricole privé, au-delà de quoi nous risquons de perdre tout un pan de l'histoire de l'agriculture française¹⁰².

2.2 Les moyens des Archives

Les Archives départementales disposent de moyens financiers, humains et techniques hétérogènes, ce qui influent sur la façon dont les fonds du monde agricole sont intégrés.

Actuellement les collectivités territoriales rencontrent des difficultés financières, avec un accroissement de leurs dettes et une baisse générale des budgets de fonctionnement¹⁰³. Ainsi les AD de l'Aude disposent d'un budget pour 2025 de 241 000 euros¹⁰⁴. Celui-ci représente une baisse de 17,5% par rapport au budget 2022 (**illustration 6**). Cette baisse de moyens financiers entraîne une baisse des moyens humains : gel des recrutements et postes non remplacés.

	2022		2023		2024		2025		Economie réalisée de 2024 à 2025
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	191 000	1 000	180 000	16 000	161 000	5 000	146 000	10 900	- 9,32%
Investissement	101 160		105 650	/	105 000	5 500	95 000	/	- 10%
Total budget	292 160	1 000	285 650	16 000	266 000	10 500	241 000	10 900	

Illustration 6: Budget des Archives départementales de l'Aude 2022-2025

101Annexe 4, réponses des AD10, AD31, AD58, AD72, AD76, AD88.

102*Ibid.*, p. 160 (56:08-58:54)

103Cour des comptes, rapport 2024 sur la situation financière des collectivités locales, [En ligne], <<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/71904>>, (Consulté le 30 avril 2025).

Vie-publique.fr, Loi du 14 février 2025 de finances pour 2025, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/loi/295632-budget-2025-loi-du-14-fevrier-2025-de-finances-pour-2025>>, (Consulté le 30 avril 2025).

104Courriel des AD11 du 06 janvier 2025.

Les moyens humains diffèrent largement entre services d'archives. L'effectif équivalent temps plein par service, du panel de l'enquête, varie de 10 postes à plus de 40 postes, la moyenne se situant entre 10 et 20 postes par AD (**illustration 7**). Selon les données 2023 du SIAF, l'effectif moyen équivalent temps plein par service est de 10,28 postes¹⁰⁵. Sur cet effectif, toutes les AD ne disposent pas d'un service dédié à la collecte et au traitement des archives privées. Sur notre panel, 30% des services ont déclaré ne pas disposer d'un service dédié à la collecte et au traitement des archives privées (**illustration 8**).

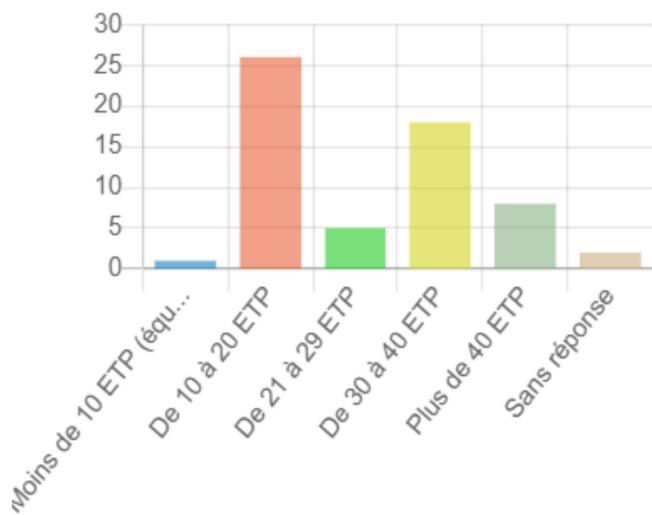


Illustration 7: Effectif équivalent temps plein des archives départementales

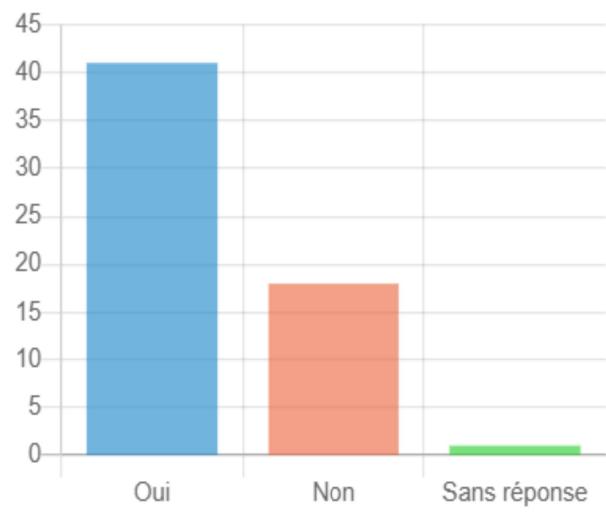


Illustration 8: AD disposant d'un service dédié au traitement et à la collecte des archives privées

Dans ces services dédiés aux archives privées les moyens sont dissemblables avec un effectif équivalent temps plein allant de 0,5 à 38. La moyenne se situant à 4,99 ETP. Ce qui représente environ 50% de l'effectif moyen des différentes AD. Cependant je pense que ce chiffre est à prendre avec précaution. Certains services ont peut-être mal interprété ma question. En effet trois services ont déclaré avoir une équipe de 33 à 35 ETP dédié à la collecte et au traitement des archives privées alors que l'effectif total déclaré pour ces services se situe dans la fourchette de 30 à 40 ETP. Dans tous les cas, il va de soi que plus un service met à disposition de personnels dédiés aux archives privées, plus la collecte de ces archives peut en être facilitée.

La disponibilité de stockage des différents services d'archives peut-être un frein à la collecte d'archives privées qui ne revêt pas un caractère obligatoire. C'est pourquoi il peut être possible qu'une saturation des magasins entraîne une collecte moins active des archives privées, comme nous

¹⁰⁵SIAF, Activité des services d'archives départementales – Données 2023, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/55e49c56e938e72a9e67b6b03281f5e0279d5039/AD_Donn%C3%A9esCl%C3%A9s_2023_FA.xlsx>, (Consulté le 17 mars 2025).

l'ont déclaré les AD07, AD31, AD48 et les AD64¹⁰⁶. Ainsi, selon les données de 2023, les AD n'ont plus que 19,55% de stockage libre dans leurs magasins¹⁰⁷.

2.3 Des politiques de collecte qui diffèrent selon les services

Au sein du panel, la majorité des AD n'ont pas mis en place une stratégie de collecte à destination des archives privées. Cependant, selon les réponses, cet état de fait devrait bientôt s'inverser car 19 services ont engagé une réflexion sur le sujet (**illustration 9**).

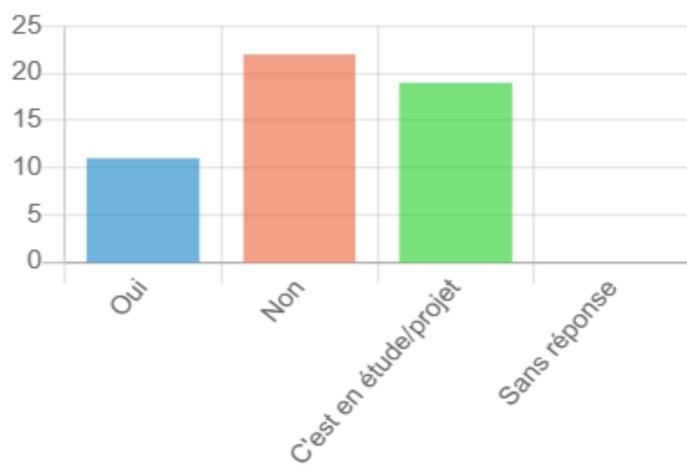


Illustration 9: Réponse à la question "Votre service a-t'il mis en place une stratégie de collecte ?"

Les Archives départementales priorisent la collecte de certaines archives privées, celle-ci est dirigée sur les thématiques nationales (grande collecte : sport, Première et Seconde Guerre mondiale), et sur des thématiques très diverses selon les services : les archives anciennes, les archives familiales, politiques, d'architectes, d'associations, d'artistes, économiques, des femmes... En somme toutes archives privées ayant un lien avec le territoire et pouvant compléter les archives publiques. Les critères de collecte prennent en compte les spécificités locales, l'intérêt des documents pour compléter les sources disponibles et la manière d'éclairer localement ou plus

106 Annexe 4, réponses des AD31, AD07, AD48 et AD64.

107SIAF, *Activité des services d'archives départementales – Données 2023, op. cit.* : 684916,76 mètres linéaires total disponibles sur 3502788,95 mètres linéaires total équipé. Les données des AD35 n'ont pas été comptabilisées car incomplètes.

largement l'histoire économique, sociale, et culturelle¹⁰⁸. Ainsi les AD31 priorisent la collecte des archives privées de l'aéronautique, de *la Retirada* ; les AD25 sur le conflit social *Lip*... Plusieurs services d'archives priorisent ou ont priorisé la collecte d'archives du monde agricole ou plus globalement les archives relatives à l'aménagement du territoire ou l'environnement :

Services d'archives	Thèmes de la collecte	Sources
AD14	Environnement	Enquête
AD22	Agriculture et alimentation	Enquête et brochure ¹⁰⁹
AD34	Centré sur la viticulture	Enquête
AD35	Environnement et agriculture	Enquête
AD38	Aménagement du territoire, environnement et spécificités économiques du territoire	Enquête
AD39	Agriculture : viticulture, forêt et coopération agricole	SIAF ¹¹⁰
AD42	Collecte de témoignages d'agriculteurs de 2017 à 2020	Enquête
AD48	Agriculture et syndicats agricoles	Enquête
AD65	Le monde rural et agricole	Enquête
AD69	Les hommes et leur environnement : comprend les syndicats et associations du monde agricole et une collecte de témoignages oraux sur les acteurs du vignoble du Beaujolais.	SIAF ¹¹¹
AD78	Paysagistes et aménagement du territoire	Enquête
AD83 ¹¹²	Agriculture, les forêts et l'environnement	SIAF ¹¹³
AD88	Sujets locaux : bois et agriculture	Enquête

La collecte d'archives du monde viticole est, selon le témoignage des AD34, une attention régulière du service depuis au moins 1970. Au niveau national, la thématique du monde agricole et

108HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2013, (Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 30), p. 67.

109LONGEARD Gwladys, PICAUD Marie-Aude et BIZIEN Marion, *Réunion de présentation du projet de collecte de fonds documentaires sur l'agriculture et l'alimentation*, [En ligne], <https://archives.cotesdarmor.fr/sites/default/files/2024-01/DOC_202311_InterventionAgriculture.pdf>.

110SIAF, *Guide méthodologique d'une politique de collecte*, version 1.1, janvier 2025, p. 26 [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/fr/file/cd8d943377c37e87b76991677b11e834864c4cec/20250129_guide_methodologique_politique_de_collecte_V1-1.pdf>, (Consulté le 11 mars 2025).

111*Ibid.*, p. 28.

112Les réponses à l'enquête de ce service, à propos de la politique de collecte, ne correspondent pas aux informations portées dans le guide du SIAF.

113SIAF, *Guide méthodologique d'une politique de collecte*, op. cit., p. 24.

de l'environnement semble bien être un sujet d'actualité. Ainsi dans le cadre de ce mémoire les régions Occitanie (2ème région agricole en surface agricole utile), Auvergne-Rhône-Alpes (4ème région en surface agricole utile) et la Bretagne (1ère région agricole en production) semblent être les plus sensibilisées à la question de la collecte des archives du monde agricole.

Dans l'ensemble la démarche de collecte est proactive sur les thématiques nationales et dans le cadre de veilles sur les différents sites de vente. Elle est en même temps opportuniste sur les autres thématiques. Ce qui ressort du questionnaire, c'est que généralement la démarche est opportuniste par manque de moyens humains, manque de temps, parfois manque de place. D'autre part, les AD de l'Isère nous font part que le temps et l'énergie consacrés aux démarches pro-actives de collecte n'offrent que très peu de retour sur investissement.

Il me semble intéressant de s'appuyer sur des relais ou de développer des partenariats avec des centres de recherche ou des associations afin de sensibiliser le monde agricole sur l'intérêt de leurs archives mais également de mieux les faire connaître auprès du public. Les AD des Hautes-Pyrénées ont ainsi signé une convention avec l'*AMOMA* qui sensibilise et collecte des archives auprès du monde agricole. Les AD de l'Isère ont par exemple reçu en don des archives sur la culture de la noix par l'entremise d'un chercheur ayant travaillé sur le sujet. L'État par l'intermédiaire de l'*École AgroTech* collecte des archives privées¹¹⁴. Elle a ainsi collecté les archives des agronomes René Dumont et René Dubos ; mais également plusieurs fonds relatifs à l'histoire de l'écologie (fonds du parti des Verts, fonds Dominique Voynet, ...)¹¹⁵. Nous pourrions également nous inspirer de la mission « mémoire 2000 » lancé en 1995 par la Maison de l'agriculture de l'Aisne, qui regroupe une quinzaine d'organismes publics et privés, pour sauvegarder la mémoire rurale et de l'agriculture de l'Aisne¹¹⁶. Ce projet a ainsi collecté plusieurs fonds professionnels et syndicaux, ainsi que plus de 150 heures de témoignages oraux¹¹⁷. Pour recueillir ces témoignages, la Maison de l'agriculture de l'Aisne a sélectionné un échantillon de personnes en tenant compte des diverses productions agricoles du département et des multiples fonctions liées à l'agriculture. La collecte des fonds papiers s'est quant à elle appuyée sur le réseau professionnel de l'institution.

Collecter en s'appuyant sur des relais ou des partenariats semble une démarche intéressante à

114Annexe 4, réponse des AD78, p. 54.

115VINCENT Jean, Complexités des patrimoines matériels des sites AgroParisTech franciliens, 2020, [En ligne], <<https://www.cfsg.fr/wp-content/uploads/2020/12/NOTE-patrimoines-APT-22-11-20-Complexit%C3%A9s-des-patrimoines-mat%C3%A9riels-franciliens.pdf>>, (Consulté le 09 juin 2025).

116MAILLET Sonia, *Les archives de la Maison de l'agriculture de l'Aisne : conserver la mémoire agricole du département*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2005, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2005_num_200_4_3796?q=%22exploitations%20agricoles%22>, (Consulté le 16 mars 2025).

117*Ibid.*

suivre car selon le président de l'*AMOMA* des Hautes-Pyrénées, Marc Beillot, le monde agricole serait plus enclin à verser leurs archives par l'intermédiaire de personnes du même milie¹¹⁸. La mise en place d'un réseau de collecte des archives privées du monde agricole au niveau national ou départemental pourrait être mis en place comme ce qui est fait pour les archives de l'histoire de l'environnement ou les archives relatives à l'économie sociale et solidaire¹¹⁹. Ces réseaux allient acteurs publics et privés afin de collecter des archives privées selon une thématique et les rendent visible au public via des recensements¹²⁰. Ces recensements peuvent servir d'outil aux AD dans le but d'identifier les manques dans la construction de leurs fonds.

3 Classement et description

Tout fonds d'archives nécessite d'avoir été classé pour être communicable. Les archives privées du monde agricole présentent plusieurs difficultés de classement. Tout d'abord, en ce qui concerne les archives d'exploitation agricole, la difficulté réside parfois à identifier le producteur d'archives. En effet, du fait de la structure familiale du modèle agricole français, ces archives se trouvent transférées et accumulées au fil du temps par les propriétaires successifs de l'exploitation.

Par ailleurs, les modes de production ou les terres occupées peuvent changer d'une génération à l'autre. Ce qui peut entraîner une difficulté à identifier les producteurs des documents, leurs responsabilités et les documents qui s'y rattachent. A l'intérieur d'un même fonds peut se trouver plusieurs producteurs d'archives, il conviendra d'identifier chacun d'entre eux, de les relier aux documents qu'ils ont créés, de déterminer les différentes activités et de les structurer en série organique. Ainsi le fonds Barthès-Rives conservé aux AD11 contient des documents principalement de trois familles, sur neuf domaines différents et pour une période allant de la fin du XV^e à 1962¹²¹. Lors du classement de ce fonds, il m'a ainsi été parfois complexe de rattacher certains documents à un membre ou à un domaine particulier.

Les archives privées du monde agricole collectées présentent une variété de typologies et de

118Annexe 8, p. 152 (15:07-16:16).

119SIAF, *Cartographier les réseaux et initiatives en matière d'archives privées : un enjeu stratégique de développement et de sauvegarde pour le patrimoine hexagonal*, [En ligne], <<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/293898162>>, (Consulté le 26 mars 2025).

120 Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, *Ressources historiques*, [En ligne], <<https://ahpne.fr/Ressources-historiques>>, (Consulté le 9 juin 2025).

121AD11, 103 J Fonds de la famille Barthès-Rives, *op. cit.*

supports selon les types d'exploitations, des organisations et selon la période à laquelle le producteur exerce son activité. Par exemple, en 2007, la typologie des documents à fournir rien que pour la traçabilité alimentaire d'un point de vue réglementaire et commercial variait de 66 documents pour la filière bovine à 15 pour la filière apicole¹²². A savoir que bien souvent une exploitation agricole s'inscrit dans plusieurs filières, le nombre de documents à produire s'en trouve augmenté¹²³. Une même famille peut également s'occuper de plusieurs domaines ayant des modes de production propre et donc produire des typologies de documents différentes. Le fonds de la famille Barthès-Rives est un bon exemple de la variété de documents pouvant se trouver dans un fonds d'exploitation agricole¹²⁴. Dans ce fonds sont conservées des archives de neuf exploitations. Il comprend des documents comptables sur l'achat et la vente de grains ou de cheptel, sur le salaire des ouvriers agricoles, sur l'achat et l'entretien des matériels. Mais également des documents d'exploitations sur l'assolement, sur la culture du blé, sur la culture de genêts, sur l'exploitation forestière, sur l'élevage de bovins, sur la fertilisation, sur l'irrigation, des documents sanitaires (**annexe 12**). On y trouve des documents juridiques : des titres de propriétés, des jugements de litige, des procès-verbaux du garde-chasse. Mais également des documents plus personnels comme la correspondance et les photographies¹²⁵.

Cette variété de documents peut entraîner une difficulté dans l'identification de l'objet, de l'action, de sa typologie et dans sa description. Nous pouvons être ainsi amenés à travailler sur des documents relatifs à des pratiques et usages méconnus du grand public tels que les droits de fumatures, les droits de pacage ou de vaine-pâture, le colonage...

Une fois le classement réalisé, la rédaction d'un instrument de recherche permet de rendre visible au public ces archives. En effet vu la rareté des guides de sources thématiques¹²⁶, il convient d'utiliser autant que possible les descripteurs matières normalisés du SIAF¹²⁷. Leurs utilisations permettent de faciliter l'accès aux archives du monde agricole car la recherche plein texte risquerait

122ABT V. et SELLAM M., « Documentation et traçabilité dans les exploitations agricoles : vers une gestion documentaire de qualité », dans *Ingénieries eau-agriculture-territoires*, Lavoisier ; IRSTEA ; CEMAGREF, n° 52, 2007, p. 51.

123*Ibid.*, p. 52.

124AD11, 103 J fonds Barthès-Rives, *op. cit.*

125Prêté par la propriétaire pour numérisation et conservé aux AD11 en 156 Dv.

126FIORENTINO Karen et MONNIER Sophie, *Les archives de la vigne et du vin: enjeux patrimoniaux, juridiques et culturels*, Paris, l'Harmattan, 2020, p. 193.

127SIAF, *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales, anciennes, modernes et contemporaines*, Paris, 2011, p. 16-20, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/efb9242a3d6d4e5557940d65a95d4f830dc1a30b/static_5372.pdf>, (Consulté le 06 mai 2025).

de donner trop de bruit documentaire.

4 Conservation

4.1 La volumétrie des archives du monde agricole

Le nombre de mètres linéaires d'archives privées du monde agricole varie largement d'un service à l'autre. En réponse au questionnaire, 41 Archives départementales ont précisé leurs volumétries de ces archives. Le volume conservé est compris dans une fourchette de 0 à 300 mètres linéaires (ml) pour une moyenne de 45,86 ml, pour un volume total de 1971,86 ml. Il me faut toutefois nuancer ces chiffres car cette question est difficile à évaluer. En premier lieu, ils ne comprennent pas le volume des données numériques. Puis parce que les archives physiques du monde agricole sont essentiellement dispersées dans des fonds familiaux dans lesquels il est difficile d'évaluer le métrage relatif uniquement à ce sujet.

Pour la série J des AD, le volume total d'archives du monde agricole que j'ai recensé est de 1692,93 ml¹²⁸ réparties en 431 fonds. Ce qui représente 0,06 % de l'ensemble des archives conservés en AD¹²⁹. La date extrême la plus récente relevée est de 2021. Les dates extrêmes moyennes sont : 1840-1960. Les périodes chronologiques les plus représentées se situent entre 1900 et 1960 (**illustration 10**). La période concernant le réchauffement climatique et les changements de cultures semble donc peu documentée.

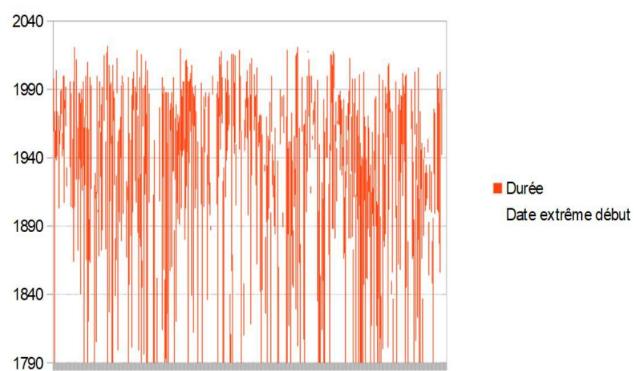


Illustration 10: Répartition chronologique des fonds du monde agricole recensés en série J

128 Tous les fonds ne précisent pas le métrage et d'autres ne sont pas encore classés.

129 SIAF, Activité des services d'archives départementales – Données 2023, op. cit. : (1692,93 x 100) : 2809721,47

Selon mon recensement des archives du monde agricole de la série J, les sujets les plus présents sont : la viticulture (78 fonds), le syndicalisme agricole (42 fonds), et enfin la filière laitière (32 fonds). La France pays du vin et du fromage, l'est aussi dans ses archives ! La forte présence de fonds du syndicalisme agricole n'est pas non plus surprenante, sachant que la collecte d'archives syndicales a reçu une attention particulière de la part des AD après les années 1960¹³⁰.

A contrario, au sein du panel des AD, les fonds les plus représentés étaient dans l'ordre : l'horticulture et le maraîchage (pour 8 services), la polyculture/polyélevage *ex aequo* avec les grandes cultures (pour 5 services chacun) et la viticulture *ex aequo* avec la filière bovins lait (pour 4 services chacun) (**illustration 11**).

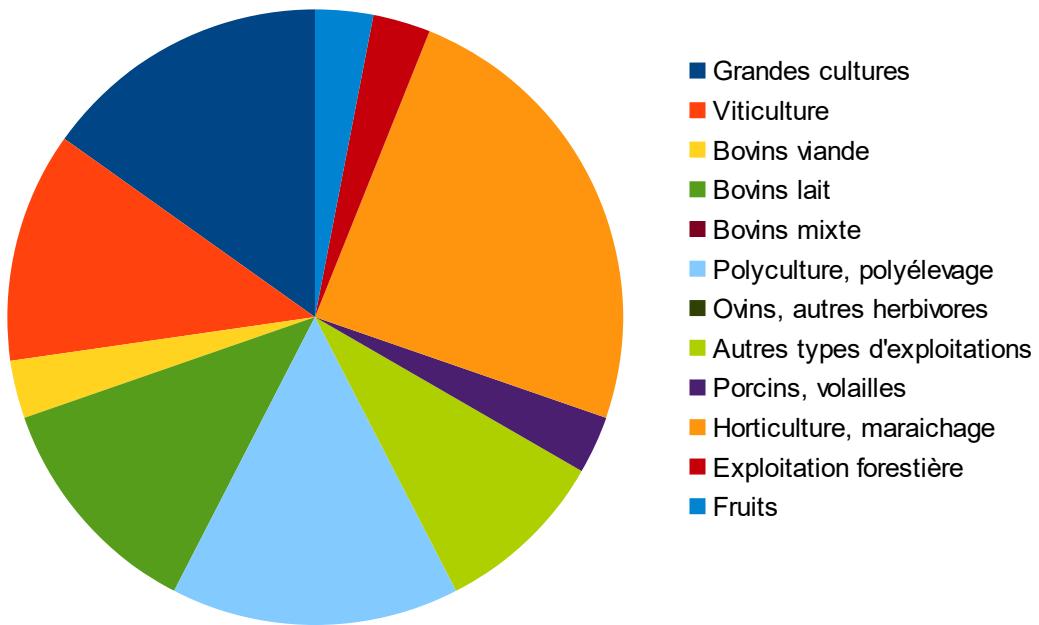


Illustration 11: Types d'exploitations agricoles les mieux représentés dans les archives privées des AD - Réponses au questionnaire, classement au rang 1

Un critère quantitatif serait trop réducteur pour analyser ces archives, c'est pourquoi il est souhaitable de compléter cette étude par des critères qualitatifs. C'est-à-dire de la façon dont ces archives sont réparties par département et si celles-ci reflètent la réalité des différents territoires.

¹³⁰CORNU Marie et FROMAGEAU Jérôme (éd.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2013, (Droit du patrimoine culturel et naturel), p. 19.

4.2 La répartition et représentation des archives du monde agricole. Un reflet des territoires ?

Selon les réponses des AD, les services conservant le plus de fonds d'archives du monde agricole entrées par voie extraordinaire sont les départements des Yvelines, la Réunion, le Maine-et-Loire et enfin le Calvados¹³¹ (**illustration 12**).

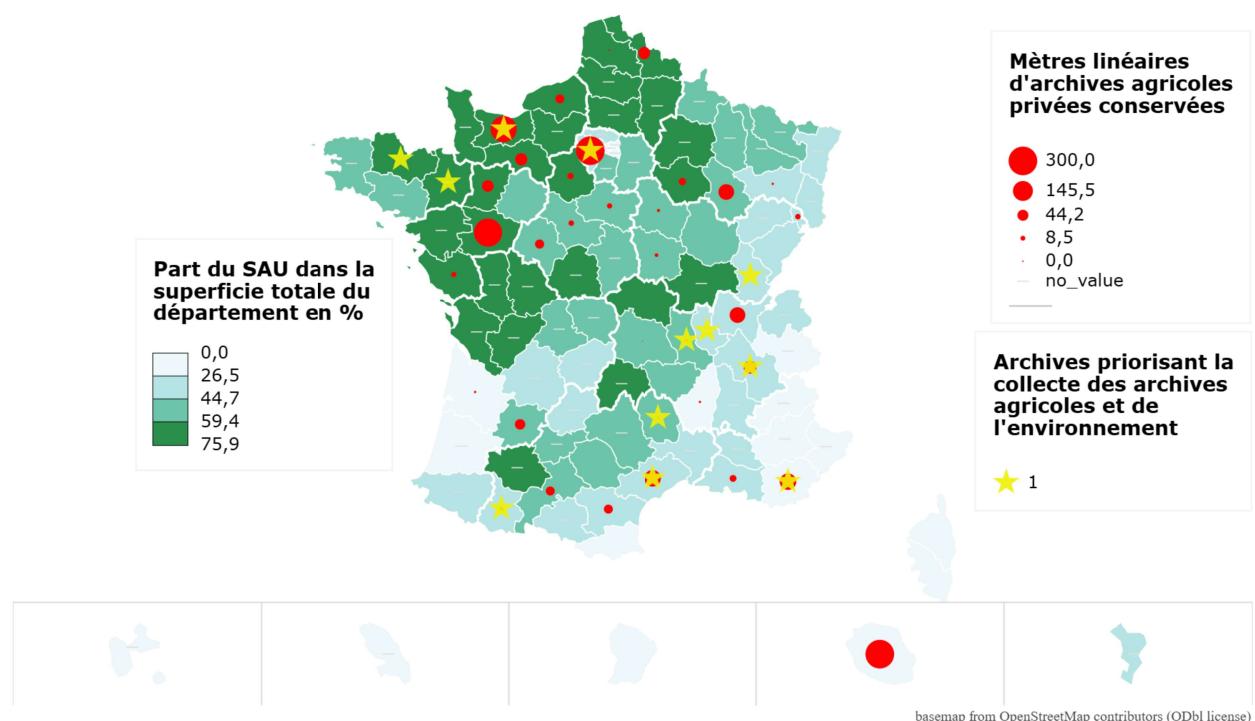


Illustration 12: Répartition des fonds d'archives du monde agricole selon les AD

Comme nous le voyons, selon les réponses des AD, le Nord-Ouest de la France est celui qui dispose de plus de fonds sur ce sujet. Dans une certaine mesure, cela correspond aux zones les plus agricoles. De plus, nous pouvons voir que les services ayant mis en place une stratégie de collecte des archives du monde agricole sont, pour la plupart, ceux qui présentent un décalage entre la réalité de leurs territoires et les archives qu'ils conservent. La forte présence de ces archives pour le

¹³¹Annexe 4, réponse des AD14 : « A relativiser car deux fonds très volumineux ne sont pas encore classés et sont sujets à élimination ».

département de la Réunion s'explique, selon la réponse du service, par le fait que « *la culture du sucre apparaît en filigrane dans beaucoup de fonds, pas nécessairement agricole* »¹³².

Du point de vue du relevé d'archives du monde agricole de la série J, les différences semblent moins marquées (**illustration 13**). Si le Nord-Ouest semble toujours être bien représenté en archives du monde agricole, il apparaît de nouveaux départements comme le Rhône, l'Hérault, l'Aude, la Gironde, l'Aisne, la Haute-Vienne ou les Vosges. D'autre part, certains services semblent tout à fait dépourvus de ces archives en série J alors que la place qu'occupe l'agriculture dans ces départements est majeure. Effectivement, nous n'avons pu recenser ce type d'archives dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord¹³³, de la Vienne, de la Charente, de l'Ardèche et du Tarn-et-Garonne.

Selon les moyens disponibles, il serait souhaitable que ces AD portent une attention particulière envers ces archives. Ceci afin de corriger ces biais de collecte et de construction d'archives.

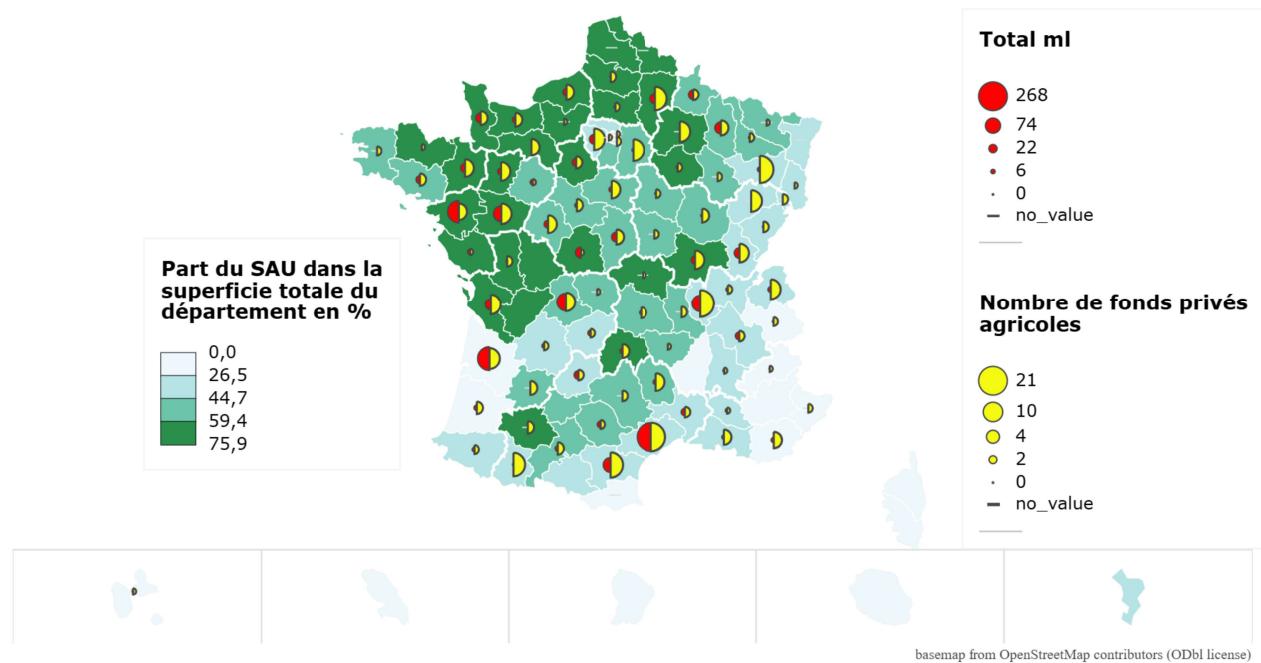


Illustration 13: Relevé en mètre linéaire et en nombre des fonds d'archives du monde agricole en série J

132 Annexe 4, réponse des AD974.

133 Au moment du relevé, le site des AD du Nord était en construction.

Après avoir examiné la répartition des archives du monde agricole, il convient à présent d'analyser la représentation des divers acteurs de ce secteur au sein de ces fonds.

Comme nous l'avons vu les fonds sur la viticulture sont ceux qui sont le mieux représentés. Le Languedoc, le Bordelais, la Bourgogne, la Champagne, la Vallée de la Loire, le Beaujolais, la Provence et le Jura sont les régions viticoles les plus présentes dans la série J (**illustration 14**).

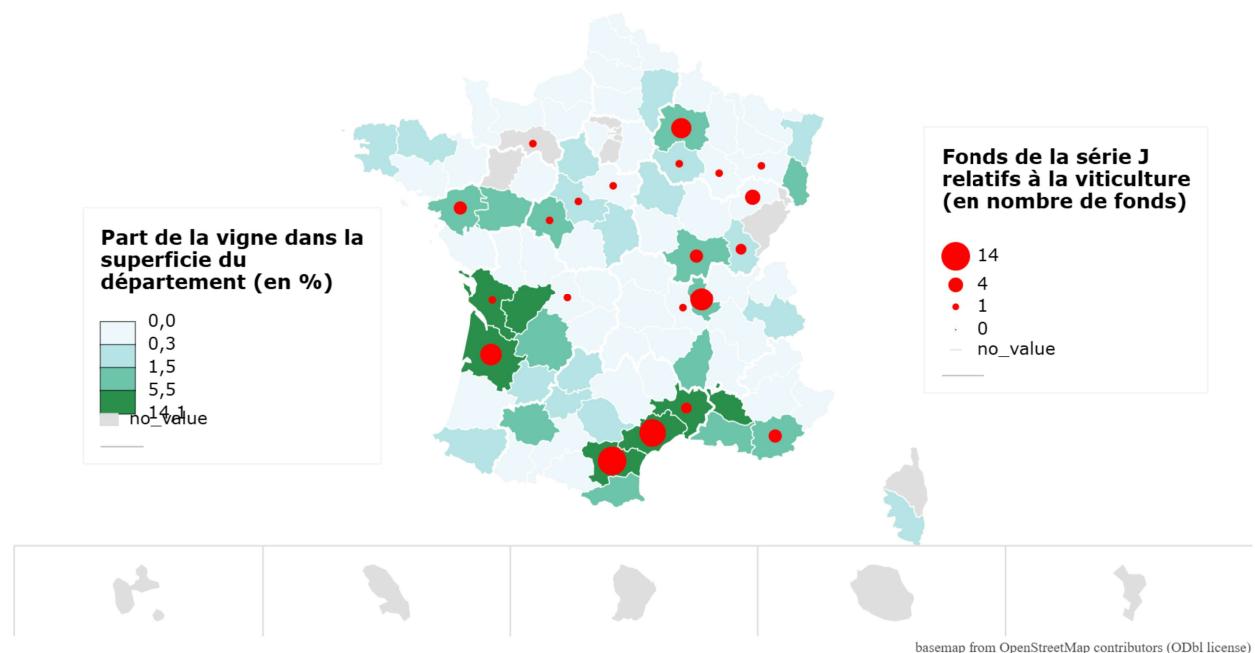


Illustration 14: Relevé des archives de la série J concernant la viticulture : producteurs et négociants

La notoriété de ces terroirs pourrait justifier la présence de ces fonds. S'agissant du Languedoc, il convient de noter que cette région fut le cadre de la révolte des vignerons de 1907, ce qui explique probablement la sensibilité particulière des services d'archives à cet égard. La filière viticole du Sud-Ouest semble être absente de la série J : vins de Gaillac, de Cahors, Monbazillac, Bergerac, ... Tout comme l'Alsace ou la Savoie.

Ensuite pour la filière laitière, les fonds les plus nombreux concernant ce sujet se situent principalement dans l'Est de la France (Haute-Saône, Doubs, Jura, Savoie) et la Normandie pays de la vache normande, de son beurre, sa crème et son fromage (**illustration 15**). La majorité de ces fonds concernent des coopératives laitières. A noter que pour l'Aveyron, il s'agit pour l'un des fonds d'une production de lait de brebis (*Roquefort*).

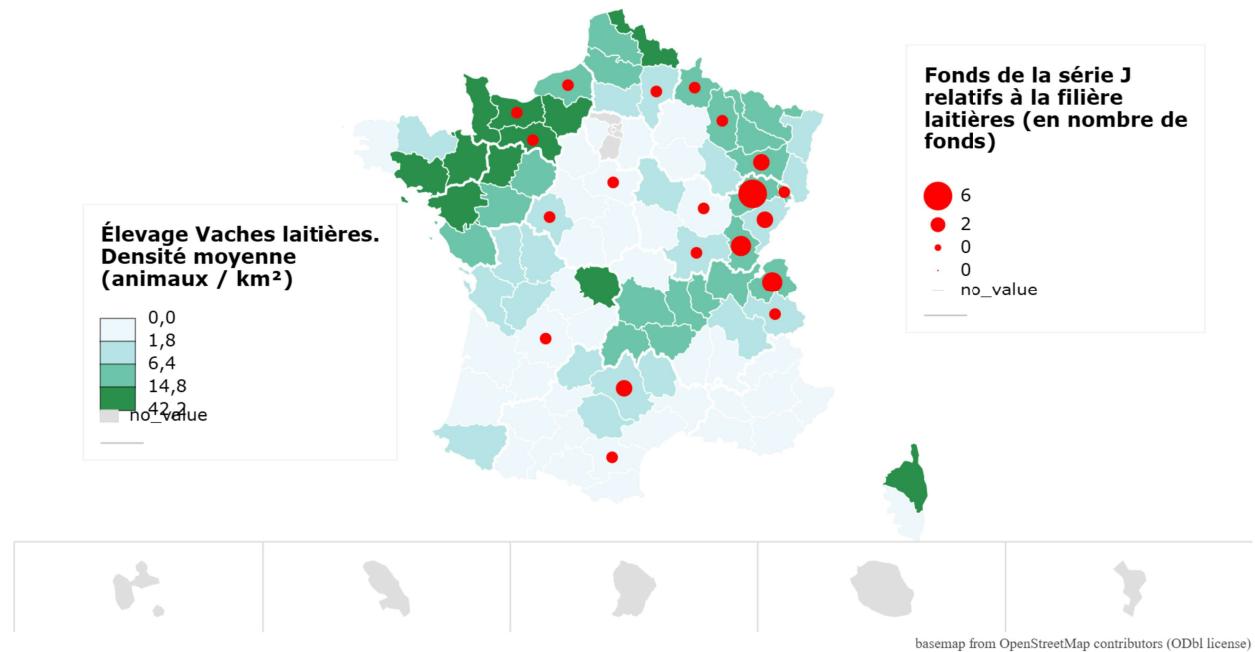


Illustration 15: Relevé des fonds de la série J relatifs à la filière laitière

Les fonds relatifs à la filière horticole sont les mieux représentés dans le panel des AD. Cette filière occupe la quatrième place en nombre de fonds des archives du monde agricole de la série J (**illustration 16**). La forte présence de ces archives pour le département des Yvelines s'explique du fait que ce département est un espace d'innovation (Entreprise Truffaut, École nationale d'horticulture)¹³⁴. Par ailleurs, cela peut être également lié à la présence sur le territoire du Château de Versailles, dont les jardins sont mondialement connus.

La thématique des jardins semble être sujet d'intérêt pour les chercheurs et les Archives. En effet, un relevé des notices d'archives sur le thème des parcs et jardins de France a été réalisé entre 2021 par l'Université de Caen¹³⁵ en se basant sur « le guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins » rédigé par le SIAF entre 2011 et 2014¹³⁶.

Concernant le département du Maine-et-Loire, les AD semblent avoir été attentives aux archives de ce secteur. Effectivement la filière horticole et végétale en Anjou occupe une place de choix. Cette région bénéficie des conditions climatiques et géologiques propice à la fertilité des

134 Annexe 4, réponse des AD78, p. 55.

135 Université de Caen, *Inventaire des parcs et jardins de France*, [En ligne], <<https://pdn-patrimonia.unicaen.fr/iejp/france/accueil.html>>, (Consulté le 6 mai 2025).

136 SIAF, *Le guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins*, [En ligne], <<https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-archives-des-parcs-et-jardins>>, (Consulté le 6 mai 2025).

sols, au point d'en faire une des principales régions agricoles et agro-alimentaires européenne¹³⁷. Le Maine-et-Loire est au niveau national le premier département producteur de plants de pépinières et le second producteur de fleurs et de plantes ornementales¹³⁸. Par ailleurs, ce département est le lieu d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale dans le domaine du végétal, du premier parc à thème du végétal européen nommé *Terra Botanica*, et enfin d'un ensemble de pôles de formation et de recherche dans ce domaine¹³⁹. C'est d'ailleurs pourquoi le thème de la collecte d'archives du végétal a été le sujet d'un article en 2010 de la part de la directrice des AD de Maine-Et-Loire¹⁴⁰.

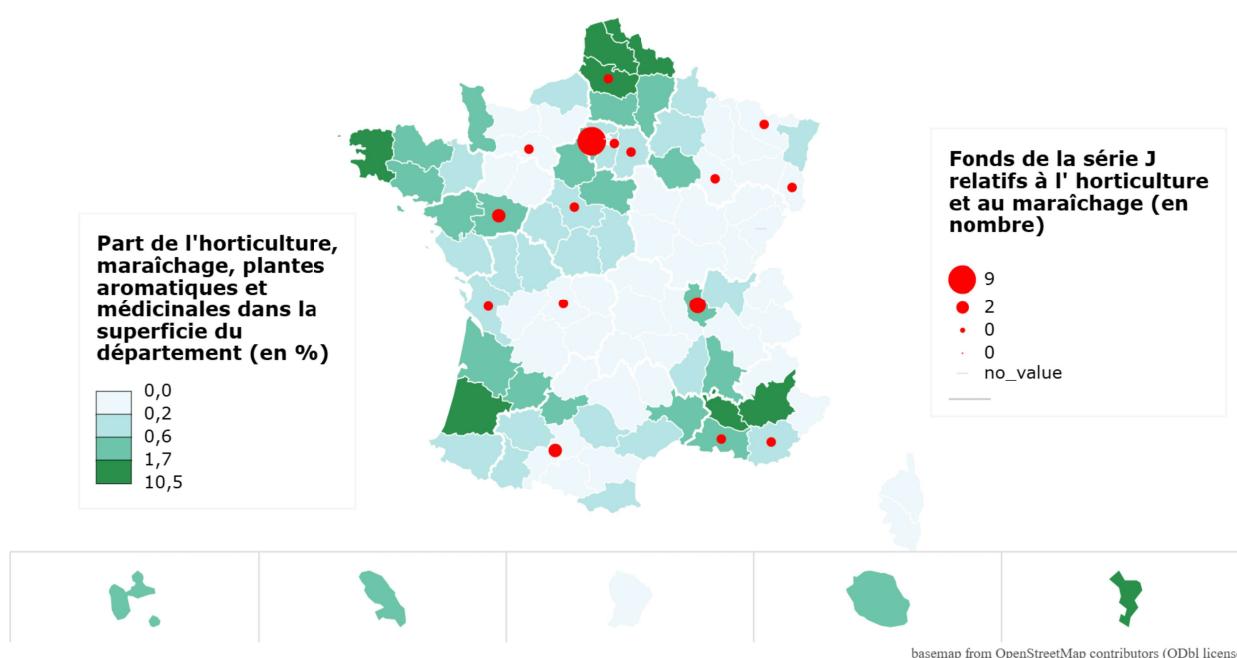


Illustration 16: Relevé des fonds de la série J relatifs à l'horticulture et au maraîchage

Les fonds relatifs aux grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves...) occupent la cinquième place en nombre de fonds du relevé de la série J. Ils concernent principalement la culture de céréales (domaines, coopératives et négociants en grains), la culture de betterave sucrière et la culture de la canne à sucre.

¹³⁷ Conseil départemental du Maine-et-Loire, *La filière végétale en Anjou*, [En ligne], <<https://www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/missions/environnement-et-developpement-durable/filiere-vegetale>>, (Consulté le 17 mai 2025).

¹³⁸[https://www.emploi-saisonnier49.fr/les-saisons-en-anjou/lagriculture-en-maine-et-loire#:~:text=une%20surface%20agricole%20utile%20\(SAU,9%20600%20chefs%20d'exploitation](https://www.emploi-saisonnier49.fr/les-saisons-en-anjou/lagriculture-en-maine-et-loire#:~:text=une%20surface%20agricole%20utile%20(SAU,9%20600%20chefs%20d'exploitation).

¹³⁹ Conseil départemental du Maine-et-Loire, *La filière végétale en Anjou*, op. cit.

¹⁴⁰ VERRY Elisabeth, « Dix ans de collecte d'archives du végétal en Anjou par les Archives départementales de Maine-et-Loire », dans *Archives d'Anjou, Histoire du végétal en Anjou*, n°14, 2010, p. 193-206.

L'exploitation forestière vient en suivant avec une présence prononcée dans les archives des Landes et de la Gironde (**illustration 17**). Départements où se situent la plus grande forêt artificielle d'Europe de l'Ouest avec une superficie de 13 000 km². Par ailleurs, on retrouve des archives sur ce thème dans certains départements auvergnats, ainsi que dans l'Est et le Nord-Est de la France. Ces archives me paraissent absentes dans le Sud-Est de la France, en Bretagne et dans la Lozère et l'Ardèche. Cette absence de fonds m'est difficile à expliquer. Il serait peut-être opportun de d'essayer de nouer des relations avec les acteurs du secteur, comme la société *Engelvin*, pour les AD de Lozère, qui est une des scieries les plus importantes de l'Occitanie.

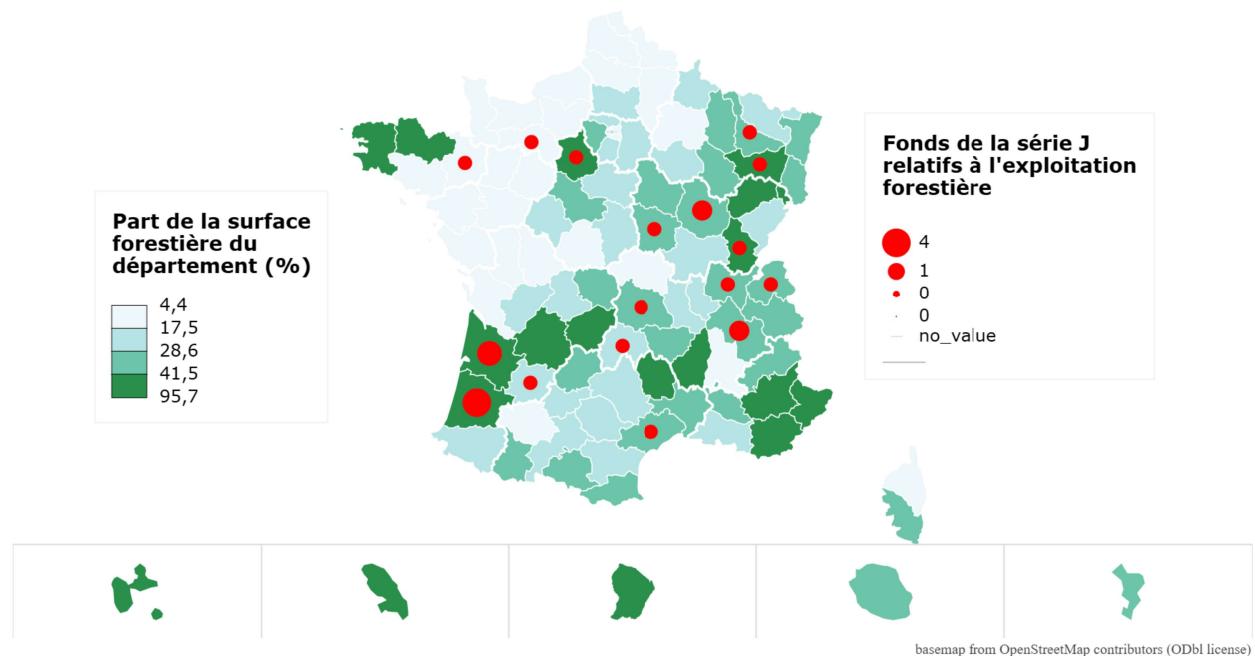


Illustration 17: Relevé des fonds de la série J relatifs à l'exploitation forestière

Les archives relatives aux vergers se retrouvent principalement dans le quart Sud-Est, le long de la Vallée du Rhône, mais également dans le Lot-et-Garonne et le Calvados (**illustration 18**). Ces archives documentent pour certaines un seul type de cultures : la pomme pour le Calvados (cidriculture), la prune pour le Lot-et-Garonne (pruneaux d'Agen) et les agrumes pour les Alpes-Maritimes (dont le citron de Menton). Nous pouvons remarquer l'absence de ce type de fonds dans les archives de la série J pour les départements de Côtes-d'Armor, Dordogne, Tarn-et-Garonne et Gard, alors que la part des vergers dans ces territoires est relativement importante. Les AD des Côtes-d'Armor ont bien conscience de cette faiblesse, c'est pourquoi ils ont mis en place une collecte en direction des archives agricoles et de l'alimentation. A propos des autres services, je n'ai

pu déterminer de raisons particulières à ces absences.

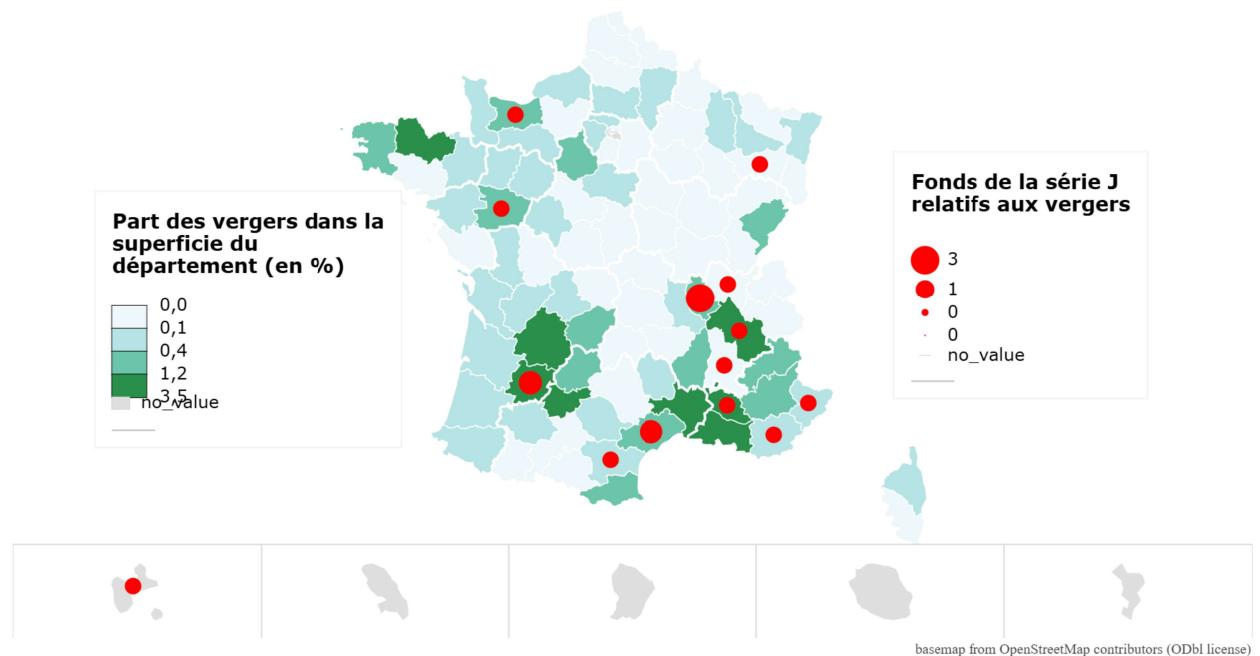


Illustration 18: Relevé des fonds de la série J relatifs aux vergers

Comme nous l'avons vu, quelques archives documentent des méthodes de culture et d'élevage locales complétant ainsi les fonds publics relatifs au monde agricole. Certaines de ces archives sont rares, je pense notamment à la myciculture (AD du Calvados, un fonds), la trufficulture (AD du Lot, un fonds), la sériciculture (AD de la Lozère et du Morbihan, un fonds), la noix (AD de l'Isère, un fonds) ou la saliculture (AD de l'Hérault, du Morbihan et de la Loire-Atlantique).

D'autres productions agricoles sont absentes des fonds ou en nombres faibles au regard de la place de ces productions dans les départements concernés : élevage caprin en Indre-et-Loire¹⁴¹ destiné à la fabrication des fromages de Touraine, la culture des oliviers dans les Bouches-du-Rhône¹⁴², la culture de marrons pour l'Ardèche. J'ai été surpris de ne retrouver qu'un fonds sur la conchyliculture (AD de la Manche) alors que la production de moules et d'huîtres est aussi bien présente et réputée sur les façades atlantique et méditerranéenne.

Le panel des AD a d'ailleurs bien conscience du manque de représentativité des différents

¹⁴¹ Annexe 4, réponse des AD 37, p.100.

¹⁴²*Ibid.*, réponse des AD13, p. 108.

types d'exploitations. Pour 50 % des sondés, leurs fonds sont très insuffisamment à insuffisamment représentatifs de l'identité de leurs territoires (**illustration 19**).

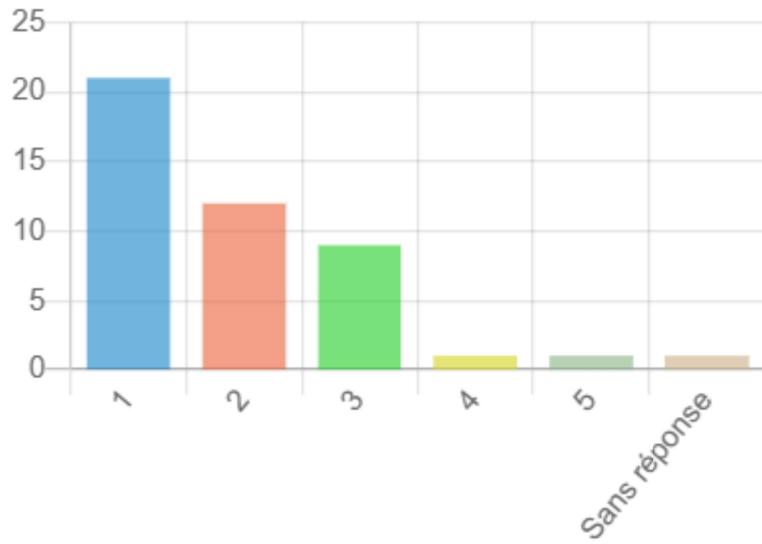


Illustration 19: Réponse du panel à la question : "Comment estimez vous la représentation des archives agricoles privées dans votre service d'archives ? " - 1 très insuffisant à 5 très bien représentées

En fonction des ressources disponibles dans les AD, il convient donc d'être particulièrement attentif aux fonds susceptibles de compléter les fonds existants. Pour cela, il convient d'identifier les types d'exploitations qui reflètent le mieux le territoire. Mais également les produits ou spécialités alimentaires. Il est peut-être temps de garder une trace de certaines cultures ou élevages avant que ces dernières disparaissent et que leurs collectes ne soient plus possibles. Car ces derniers semblent compromis. En effet, la conchyliculture dans le Sud de la France rencontre de plus en plus de difficultés au point de vue sanitaire en raison du réchauffement de l'eau. Ou la culture des vergers en Roussillon (abricots, cerises, ...) qui dernièrement a connu deux années consécutives de sécheresse et commence à être remplacé par d'autres cultures moins gourmandes en eau¹⁴³.

143 https://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_29853/une-filiere-de-pistaches-dans-les-pyrenees-orientales?xtor=RSS-1
Mémoire de master I Information-Documentation

5 Communication et valorisation

La communication et la valorisation des archives du monde agricole connaissent des outils et des méthodes qui diffèrent selon les services. Toutefois, au-delà des techniques employées, il est essentiel de s'interroger sur les publics intéressés par ces fonds. Ainsi, peut-on en dégager un profil spécifique ?

Pour répondre à cette question, il est important de noter que depuis les années 2000, les pratiques des publics des archives se sont profondément modifiées. Ces derniers privilégient pour la plupart une pratique à distance. Ainsi en 2015, on comptait 1 lecteur inscrit en salle pour 7 participants aux activités culturelles (scolaires compris) et 100 internautes¹⁴⁴. C'est pourquoi l'accès à ces fonds par des outils et des formes adaptés sont nécessaires.

5.1 L'accessibilité des archives du monde agricole.

Une bonne description archivistique, en décrivant au mieux le contexte de production, en donnant les informations les plus pertinentes d'un document, est le point de départ d'une bonne accessibilité. L'utilisation des normes de description (ISAD(G), ISAAR(CPF), ...) permet au public une présentation homogène des informations et aux services de les rendre interopérables. Ce qui en facilite la diffusion en ligne et le partage d'informations.

L'indexation par l'usage de termes généraux ou spécifiques normalisés correspondant le mieux aux sujets, lieux, personnages du document ; rend possible des accès thématiques. L'indexation est une opération longue mais quand cette dernière est possible, elle facilite la découverbarilité des archives du monde agricole. Cette pratique d'indexation peut différer selon les services ou selon les progiciels utilisés (**illustration 20**)¹⁴⁵.

¹⁴⁴ SIAF, *Qui sont les publics des archives? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, 2015, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static_8431.pdf>, (Consulté le 01 avril 2025).

¹⁴⁵ ARNAUD Clément (SIAF), *Modernisation et archives | Réflexions sur la gestion et la collecte des archives contemporaines*, [En ligne], <<https://siaf.hypotheses.org/>>, (Consulté le 12 mai 2025).



Illustration 20: Part en pourcentage des inventaires contenant au moins un des éléments de l'EAD utilisés pour l'indexation à n'importe quel niveau de la hiérarchie – Services ayant plus de 800 inventaires sur le portail - Clément Arnaud

Nous pouvons constater que les services d'archives privilégient différents types de descripteurs (lieux, noms, sujets). Cette disparité peut être due à des différences de ressources ou de politique interne entre les départements.

La mise en ligne des instruments de recherche est un enjeu majeur pour les archivistes. Comme le précise l'Association des archivistes français : « *un instrument de recherche disponible uniquement en salle de lecture n'est pas visible, tant le changement des habitudes fait que l'usager, le chercheur, l'étudiant, etc. consulteront avant tout les sites internet et pourront déduire de l'absence de réponse dans les moteurs de recherche qu'il n'existe pas de documents d'archives sur leur sujet de recherche* »¹⁴⁶. Le nombre d'instruments de recherche accessible en ligne diffère selon les AD. Ainsi la représentation territoriale des inventaires des AD et des archives municipales disponibles sur France Archives est disparate. En effet, 20 départements disposent de plus de 1000 inventaires disponibles sur cette plateforme, tandis que 38 en comptent moins de 100 (**illustration 21**)¹⁴⁷. Cette diversité de mise à disposition d'instruments de recherche a un impact direct sur la visibilité des archives.

¹⁴⁶ Association des archivistes français (éd.), *Abrégé d'archivistique: principes et pratiques du métier d'archiviste*, 4e éd. refondue et augmentée, Paris, Association des archivistes français, 2020, p. 191.

¹⁴⁷ ARNAUD Clément (SIAF), *Modernisation et archives | Réflexions sur la gestion et la collecte des archives contemporaines*, op. cit.

Répartition territoriale des inventaires publiés sur FranceArchives

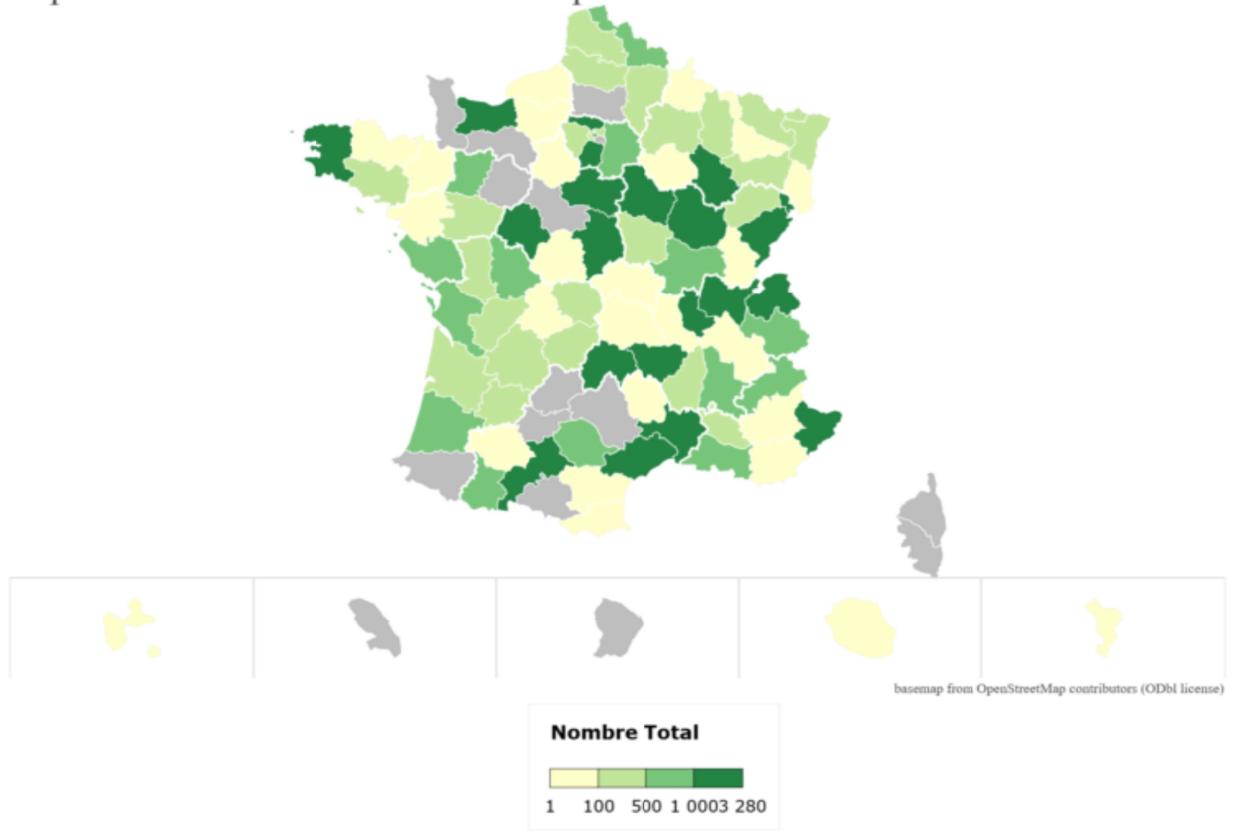


Illustration 21: Répartition territoriale des inventaires combinés des services d'archives départementales et municipales d'un même département - Clément Arnaud

Ensuite, en multipliant les modes de recherche, les AD peuvent répondre plus efficacement aux besoins des différents publics et à leurs expériences de recherche. Ces modes sont : la recherche plein texte, la recherche par cadre de classement ou la recherche thématique. Avec parfois la possibilité de combiner ces modes (recherche à facette). En cela, le site des AD du Rhône m'a paru le plus abouti lors du recensement des archives du monde agricole classées en série J. Ce site propose ces différents modes de recherche. Mais c'est particulièrement son accès thématique qui a retenu mon attention¹⁴⁸. En effet, celui-ci présente une thématique arborescente et un niveau de détail fin allant jusqu'à cinq niveaux. Un accès par type de production est même réalisable ! Est-ce que ce fort niveau de détails de l'arborescence peut s'expliquer par l'existence dans le même territoire d'un laboratoire d'études rurales¹⁴⁹ ? La collaboration entre les Archives et les laboratoires

148 AD69, *Moteur de recherche thématique*, <<https://archives.rhone.fr/ark:/28729/clf32brgpzwx>>, (Consulté le 02 mai 2025).

149 Laboratoire d'études rurales de l'université Lyon2, disponible sur <<https://web.msh-lse.fr/ler/>>, (Consulté le 25 mai

de recherche peut enrichir les instruments de recherche et les rendre plus précis et utiles pour le public. Pendant ma recherche, l'identification du type d'exploitation ou de production n'a pas souvent été possible. C'est pourquoi, il me semble intéressant d'en partager un extrait.

- **Agriculture, élevage, chasse, pêche et forêt**

- Agriculture, élevage
 - ...
 - Enseignement et recherche
 - Écoles et établissements
 - Bourses
 - Apprentissage
 - Recherche
 - Agriculteurs et main-d'œuvre agricole
 - ...
 - Organisations professionnelles
 - Confréries
 - Syndicats agricoles
 - ...
 - Concours, médaille du mérite agricole, prix
 - Domaines et exploitations agricoles
 - Coopératives agricoles
 - Jardins ouvriers
 - Bâtiment et matériel agricole
 - Productions agricoles
 - ...
 - Productions par type
 - Céréales
 - Colza et oléagineux
 - Cultures asiatiques
 - Fourrage
 - Fruits et légumes
 - Horticulture
 - Pastel
 - ...
 - Viticulture

D'autre part, au vu du nombre de lecteurs à distance, il est important de rendre disponible certaines archives par la numérisation. Même s'il est illusoire de vouloir numériser l'ensemble des fonds, un document disponible en ligne peut susciter l'intérêt du public et entraîner une visite physique. Selon le panel des AD, la grande majorité de ces fonds n'est pas numérisée, ce qui limite l'accès à distance des archives du monde agricole (**illustration 22**).

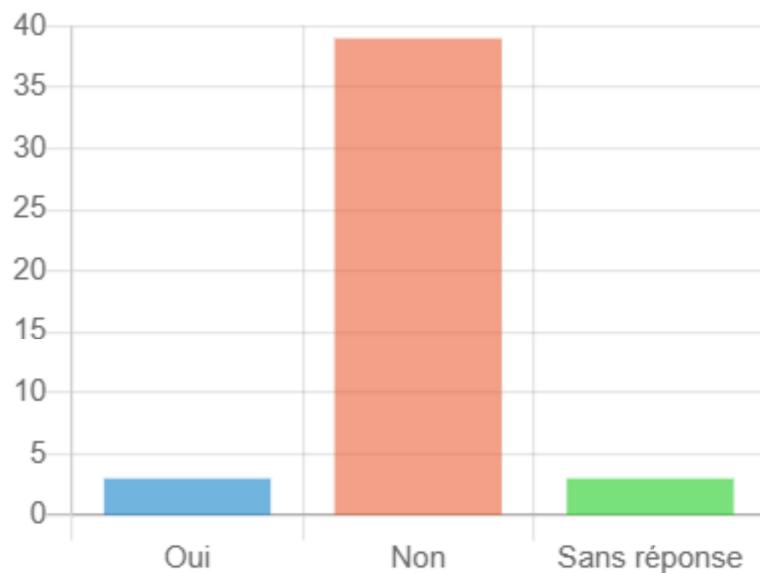


Illustration 22: Réponse à la question : "Certains de ces fonds agricoles sont-ils numérisés et disponibles en ligne ?"

Les AD présentent alors une diversité de pratiques concernant l'indexation et la mise en ligne de documents et d'instruments de recherche mais également au niveau des outils qui rendent plus ou moins réalisable des recherches fines. Des progrès restent à accomplir pour harmoniser les outils de recherche, enrichir l'indexation, développer la mise en ligne d'inventaires et favoriser les collaborations entre les institutions de recherche afin de permettre une meilleure découvervabilité de ces archives.

5.2 La valorisation des archives agricoles

Selon Martine Cardin « toutes les actions d'un archiviste peuvent être considérées comme des actes de valorisation »¹⁵⁰. Par la collecte, l'archiviste préserve les documents de la perte ou de la

¹⁵⁰CARDIN Martine, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », dans HIRIAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, (Publications des archives de

destruction. Par la prise en compte de ces documents, nous en reconnaissions sa valeur pour la justification des droits, mais également pour l'histoire et la société. La description archivistique ajoute de la valeur aux documents. Elle place les archives dans leurs contextes historiques et administratifs permettant aux usagers de comprendre l'origine, l'utilisation et la signification des documents. De plus, en fournissant une analyse pertinente et en mettant en évidence la structure du fonds, les archivistes en facilitent l'accès. Le public peut ainsi mieux identifier et localiser les documents utiles pour ses recherches.

Enfin, la valorisation par le biais d'expositions, d'ateliers, de publications permet d'éduquer et de sensibiliser sur le milieu agricole et sur les bouleversements écologiques et socio-économiques qu'il traverse.

Dans le panel des AD, les archives du monde agricole semblent être rarement valorisées (**illustration 23**).

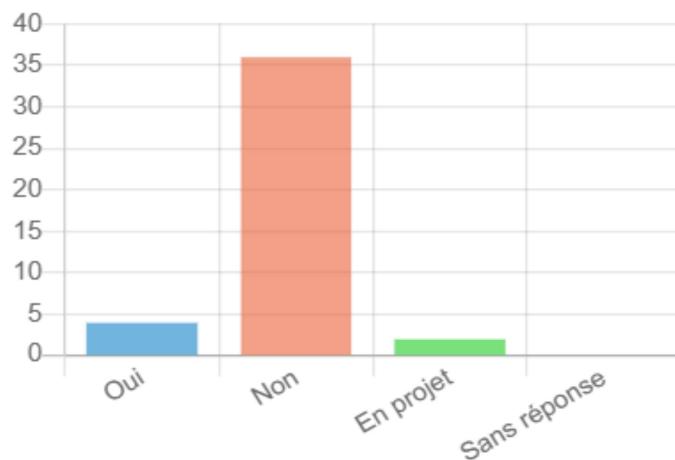


Illustration 23: Réponse à la question : "Avez-vous mené une campagne de valorisation à partir d'archives agricoles ?"

Toutefois, lorsque des campagnes de valorisation sont menées, elles prennent le plus souvent la forme d'expositions physiques (cinq services), d'exposition virtuelle (un service) et, pour un service, d'un atelier pédagogique

Concernant les expositions physiques, les AD de l'Orne ont par exemple exposés des documents en lien avec une ferme laitière en 2022¹⁵¹. Les AD de la Gironde ont réalisés une

l'Université catholique de Louvain, 27), p. 33.

151 AD61, Exposition, *1000 ans de Normandie*, p. 7-8,[En ligne],<<https://archives.orne.fr/sites/default/files/2020-Mémoire de master I Information-Documentation>>

exposition en partenariat avec le Centre d'étude et de recherche sur la vigne et le vin, dénommée : « Vignes à la carte. Mille ans d'évolution en bordelais »¹⁵². Cette exposition mettait en avant l'histoire de l'occupation des sols et du peuplement et souligne l'importance de la vigne dans la construction du territoire¹⁵³. Les archives des Côtes-d'Armor ont pour leur part réalisés un ensemble de valorisation autour de la forêt (exposition, publications, des animations et des conférences) et ont par ailleurs pour projet de monter une exposition en 2027 autour de l'agriculture et l'alimentation¹⁵⁴.

Ces expositions peuvent servir de prétexte à la collecte auprès des particuliers de cette filière, qui bien souvent ignorent l'existence des AD¹⁵⁵. Ces événements peuvent également conditionner la réussite d'une collecte d'archives orales en donnant un sens aux entretiens¹⁵⁶.

La valorisation peut se dérouler sur les réseaux, comme l'ont réalisée les AD de la Loire avec la mise en ligne de témoignages d'agriculteurs¹⁵⁷. La valorisation par le biais des réseaux rend l'usager acteur par les possibilités de réutilisations et de diffusions. Elle permet donc d'avoir une audience plus large et de sensibiliser le public à l'intérêt des archives du monde agricole.

5.3 Une consultation discrète des archives du monde agricole

La construction d'un corpus de fonds d'archives privés du monde agricole se réalise dans le but de compléter les fonds existants, afin de mieux représenter le territoire et de répondre à l'intérêt de la recherche historique. Ces fonds privés sont indispensables pour permettre un accès intime à la vie agricole et à la diversité des techniques et de pratiques, mais également ils peuvent apporter des éclairages sur les transformations des paysages et le changement climatique. Cependant le besoin au bout de la chaîne archivistique semble faible. Ces fonds ne semblent être consultés que par un public d'étudiants et de chercheurs mais pour un usage large.

[09/Normandie%20-%20Panneaux.pdf](#), (Consulté le 21 mai 2025).

152 AD33, Exposition, *Vignes à la carte. Mille ans d'évolution en bordelais*, [En ligne], <<https://archives.gironde.fr/n/vignes-a-la-carte-br-small-mille-ans-d-evolution-en-bordelais-xi-exp-e-exp-xx-exn:238>>, (Consulté le 31 mars 2025).

153 FIORENTINO Karen et MONNIER Sophie, *Les archives de la vigne et du vin: enjeux patrimoniaux, juridiques et culturels*, op. cit., p. 210-211.

154 LONGEARD Gwladys, PICAUD Marie-Aude et BIZIEN Marion, *Réunion de présentation du projet de collecte de fonds documentaires sur l'agriculture et l'alimentation*, op. cit., p. 27-32.

155 TALON Alain, « Le patrimoine archivistique et documentaire équin de la Manche : constitution et reconstitution ; construction et valorisation des patrimoines et réciproquement », dans *In Situ. Revue des patrimoines*, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, n° 18, 30 juillet 2012, p. 16, [En ligne], <<https://journals.openedition.org/insitu/9642>>, (Consulté le 16 janvier 2025).

156 *Ibid.*, p. 17.

157 AD42, *Témoignages d'agriculteurs*, [En ligne], <<https://www.facebook.com/reel/385548572580629>> et <<https://www.facebook.com/reel/446379019425969>>, (Consultés le 20 avril 2025).

Tout d'abord, ces archives sont rarement consultées. Les AD évaluent la demande de façon très faible à faible (**illustration 24**). Cette faible consultation pourrait s'expliquer par la très forte présence d'archives sur l'agriculture dans les fonds publics, par un manque d'intérêt sur ces sujets ou par un manque de visibilité de ces archives. Un service estime que c'est en raison d'un manque de valorisation¹⁵⁸.

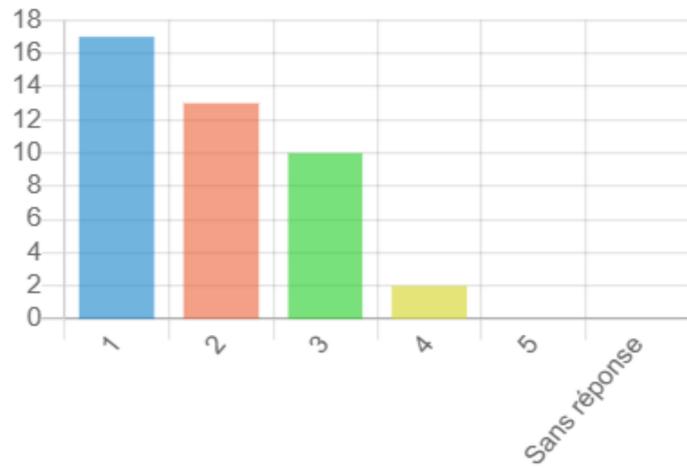


Illustration 24: Réponse à la question : "Comment évaluez vous le besoin de ces archives chez le public ?" - 1 très faible à 5 très fort

Le public est composé à 63% d'étudiants et d'enseignants-chercheurs (**illustration 25**). Or l'éloignement d'un centre universitaire pour certains services pourrait être une des causes du manque de consultation de ces archives¹⁵⁹.

158 Annexe 4, p. 120.

159 COUILLARD Noémie et NOUVELLON Maylis (SIAF), rapport *L'avenir de la consultation des archives dans la recherche universitaire (2024)*, p. 10-11, [En ligne], <<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/763470835>>, (Consulté le 1 avril 2025).

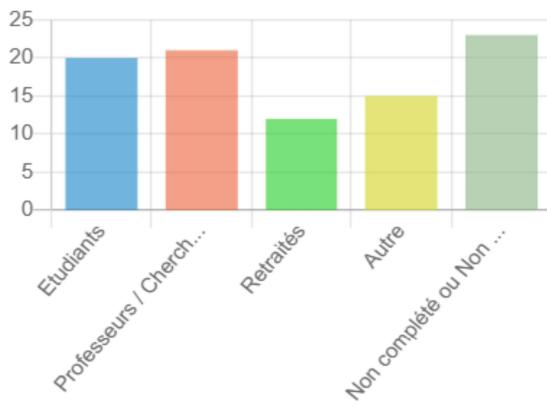


Illustration 25: Réponse à la question : "Quels sont les types de public qui consultent ces fonds ?"

Pour le public que nous avons consulté, ces archives sont essentielles à leurs recherches¹⁶⁰.

Les raisons de consultation sont : étudier les pratiques agricoles (33,8%), étudier l'évolution des paysages (20 %), faire l'histoire d'un lieu (18,5%). Concernant les raisons évoquées par le panel de chercheurs, celles-ci rejoignent les témoignages des AD : histoire de la modernisation des élevages porcins, histoire des modernisations agricoles, histoire du remembrement rural, histoire de la recherche agronomique, histoire de la place et le rôle des femmes dans la modernisation de l'agriculture.

Le panel des publics estime la découvrabilité et l'accès aux archives du monde agricole moyenne (**illustration 26**). Des chercheurs trouvent la recherche sur le monde agricole difficile car les dossiers sont inégalement inventoriés, parfois non encore classés. Un chercheur remarque que la facilité de recherche est tributaire de la disponibilité et de la bonne volonté des archivistes. Un autre trouve l'accès aux inventaires malcommode. De plus, une autre difficulté d'accès, que nous a partagé le panel, est la nécessité de demander des dérogations pour les archives les plus récentes. Un chercheur n'a pas fait la demande par manque de temps et parce que ces archives n'étaient pas centrales pour son travail.

160 Enquête sur le public des archives agricoles, annexe 8 et 9

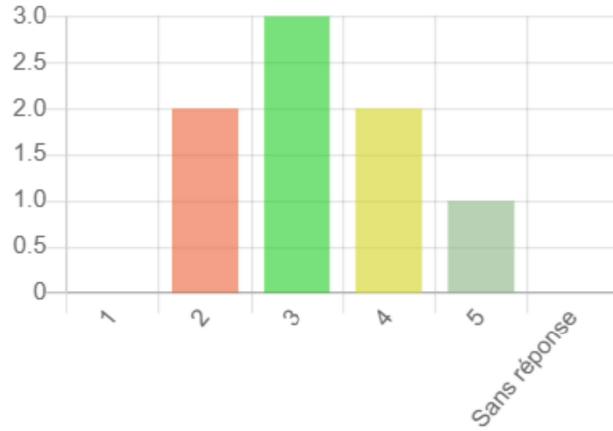


Illustration 26: Réponse des chercheurs à la question : Comment évaluez-vous la découvrabilité et l'accès aux archives agricoles ?" - 1 très difficile à 5 très facile

Ce public trouve les archives publiques du monde agricole en nombre et en qualité honorable (**illustration 27 et 28**). Deux chercheurs sur les neuf trouvent qu'il manque d'archives syndicales ou de coopératives. Ce qui s'oppose au recensement que j'ai réalisé dans la série J. En effet, les fonds syndicaux et de coopératives sont les fonds parmi les plus représentés dans mon recensement des archives privées du monde agricole. Il faut peut-être relier ce sentiment à une difficulté pour les identifier. Des chercheurs déplorent la destruction de certains documents tels que les dossiers de subvention pour la destruction de talus ou les déclarations de récoltes à l'échelon communal. Ces dossiers de subvention pour la destruction de talus sont utiles aux chercheurs car ils permettent de documenter la destruction de haies bocagères qui s'y trouvent généralement. Ces haies apportent de nombreux bénéfices pour l'environnement. Elles stockent l'eau, évitent l'érosion des sols, participent à la biodiversité animale (terriers, nids), régulent la température en protégeant des vents secs et en fournissant des ombrages et elles stockent le carbone. Enfin, une partie du panel du public regrette le manque d'archives privées du monde agricole dans les fonds au regard du nombre de celles conservées dans les AD concernant l'élite politique, intellectuelle et artistique du département.

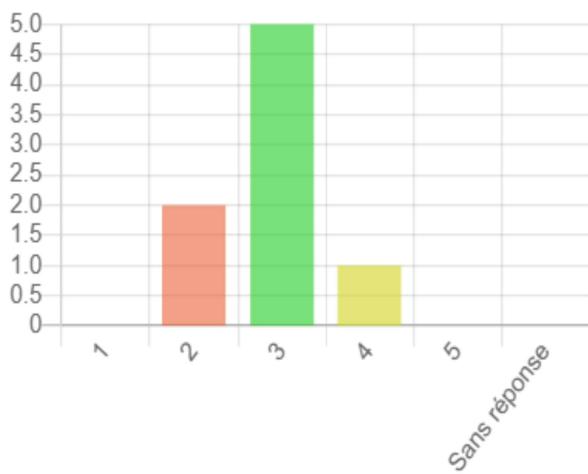


Illustration 27: Réponse du public à la question : "Selon vous, les archives du monde agricole sont conservées en nombre : 1 très conservées en qualité : 1 très insuffisante à 5 très insuffisant à 5 très importante ?"

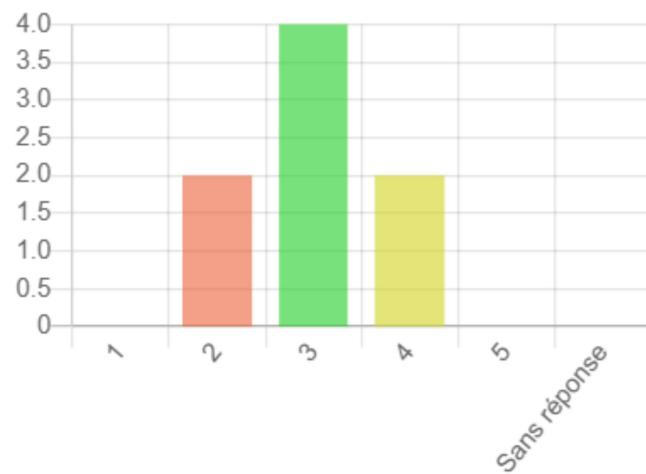


Illustration 28: Réponse du public à la question : "Selon vous, les archives du monde agricole sont conservées en qualité : 1 très conservées en qualité : 1 très insuffisante à 5 très insuffisant à 5 très importante ?"

Le travail de ce type de public est essentiel car il valorise les archives, améliore la connaissance des fonds, nourrit la programmation culturelle par la réalisation de conférences ou d'expositions et permet d'augmenter les fonds documentaires par la remise des mémoires et thèses réalisés¹⁶¹. Il serait trop long de recenser l'ensemble des thèses et ouvrages rédigés à partir de fonds des AD, mais en voici quelques exemples :

- Une thèse sur le chardon cardère qui s'appuie sur les fonds des AD des Bouches-du-Rhône¹⁶²
- Une thèse sur la modernisation des élevages porcins
- Un livre sur la noix de Grenoble qui s'appuie sur le fonds du Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble aux AD de l'Isère¹⁶³
- Un ouvrage sur les coopératives vinicoles varoises réalisé à partir des fonds des AD du Var (55J, 89J et 91J)
- Diverses thèses sur l'horticulture
- Un article sur l'exploitation de genêts élaboré à partir du fonds Barthès-Rives des AD de

¹⁶¹ COUILLARD Noémie et NOUVELLON Maylis (SIAF), rapport, *L'avenir de la consultation des archives dans la recherche universitaire (2024)*, op. cit., p. 10.

¹⁶² LAFFÉ Félix, *Une plante industrielle et des hommes : le chardon cardère en basse Provence occidentale de la fin du XVII^e siècle à la grande guerre*, Thèse de doctorat en Histoire, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1990, 3 vol., 607 ff., 229 ff.

¹⁶³ LYNCH Édouard, *La noix de Grenoble. Histoire(s) d'une AOC pionnière*, Lyon, 2020.

De même ces publications et conférences permettent de sensibiliser les producteurs à l'intérêt de leurs archives. Comme nous l'a témoigné Marc Beillot à propos de ses conférences :

« Je fais découvrir qu'en fait ce département qui a été beaucoup considéré comme arriéré, en fait était extrêmement riche. Ces gens de Hautes-Pyrénées ont en réalité fait plein de choses en avance. Mais par complexe, ils n'ont pas su le valoriser. Donc le fait que je comprenne ce territoire, fait que ça crée des liens : il veut nous faire préserver notre identité, il nous la fait connaître, il la valorise »¹⁶⁵.

Conclusion de l'étude de cas

En conséquence, l'étude de cas mené sur l'ensemble des Archives départementales et sur quelques producteurs et publics permet d'émettre des conclusions intéressantes bien que partielles sur la collecte, le traitement et la réception d'archives du monde agricole. Elle soulève également d'autres questions.

C'est pourquoi, il pourrait être intéressant de recueillir plus de témoignages des producteurs et du public afin de compléter notre regard sur ces archives. Cette étude aurait pu se concentrer exclusivement sur les archives des exploitations agricoles et analyser plus profondément les raisons de la présence ou de l'absence des archives du monde agricole dans les différents services. Toutefois, ce mémoire pourra être utile aux services d'archives afin d'avoir un aperçu général des archives du monde agricole, de mieux se rendre compte de leurs forces et faiblesses et aux chercheurs pour orienter leurs recherches sur des productions, des élevages ou d'autres sujets particuliers.

L'état des lieux des archives privées du monde agricole dans les Archives départementales révèle un panorama contrasté, à l'image de la diversité des territoires ruraux eux-mêmes. Si la richesse documentaire existe bel et bien, elle est encore trop souvent méconnue ou sous-exploitée, en raison notamment d'une prise de conscience limitée de leur valeur par les producteurs eux-mêmes, d'une collecte inégale selon les départements, et de difficultés structurelles liées au

¹⁶⁴OLIVIER Sylvain, « Une plante exploitée par l'Homme. Le genêt au domaine des Escoussols au XIX^e siècle », dans *Cahiers Patrimoines, Vallées des Cabardès*, n°9, 2014, p. 49-52.

¹⁶⁵Annexe 8, p. 154 (18:41-20:53).

classement et à la communication de ces fonds. L'hétérogénéité des pratiques archivistiques, qu'il s'agisse de la stratégie de collecte, de l'existence d'instruments de recherche, ou des efforts de valorisation, engendre une accessibilité variable et conditionne fortement la découvrabilité de ces archives.

On constate également un décalage significatif entre l'importance historique, économique et sociale de l'agriculture dans les territoires, et la faible représentation de ses archives dans certains fonds départementaux. Pourtant, ces archives, lorsqu'elles sont bien conservées et valorisées, témoignent de réalités agricoles précieuses pour les chercheurs, les étudiants et plus largement pour les citoyens soucieux de leur patrimoine. La question de la représentation des spécificités agricoles locales (comme la viticulture, la sériculture ou l'ostréiculture) illustre pleinement ce potentiel.

Ainsi, malgré les obstacles, les archives privées agricoles constituent une ressource essentielle pour appréhender la complexité du monde rural, son évolution, et ses enjeux contemporains. Leur meilleure prise en compte par les services d'archives passe par une politique proactive de sensibilisation, de médiation, et de valorisation, ainsi que par le développement de partenariats avec les acteurs du monde agricole et de la recherche.

Conclusion du mémoire

Ce mémoire a permis de mettre en lumière la place singulière qu'occupent les archives privées du monde agricole dans les services d'Archives départementales. En croisant l'analyse du contexte de production de ces documents et de l'évolution de leurs prises en compte avec un état des lieux de leur traitement archivistique, il apparaît que ces archives, longtemps négligées, sont aujourd'hui au cœur d'enjeux patrimoniaux, scientifiques et sociaux majeurs.

Le monde agricole français, profondément ancré dans un modèle familial, a généré une masse documentaire riche mais souvent dispersée, mêlant intimement vie privée et activité économique. Ces documents, produits au fil des générations, traduisent l'évolution des pratiques, des techniques, des rapports au territoire, mais aussi des mentalités rurales. Pourtant, leur reconnaissance comme patrimoine à part entière est relativement récente. Cette prise en compte tardive reflète à la fois un retard dans la politique de collecte des archives privées en général, et une difficulté particulière à mobiliser les agriculteurs, souvent peu conscients de l'intérêt historique de leurs archives.

Les services d'archives départementales, bien que engagés dans des démarches de valorisation plus affirmées, peinent à surmonter certaines contraintes structurelles : manque de moyens, absence de stratégies concertées de collecte ciblée, complexité du traitement des fonds en raison de leur transmission intergénérationnelle et de l'hétérogénéité des typologies documentaires. Le traitement inégal de ces fonds entre départements illustre à la fois des choix institutionnels différenciés et parfois une inadéquation entre la richesse agricole du territoire et sa représentation archivistique.

Et pourtant, ces archives ont un potentiel considérable. D'un point de vue scientifique, elles offrent aux chercheurs un matériau indispensable pour l'étude de l'évolution des paysages ruraux, des méthodes de production, des relations sociales du monde agricole, et plus largement pour participer à l'écriture de l'histoire sociale, économique et environnementale. D'un point de vue patrimonial, elles sont le miroir d'identités rurales locales, parfois menacées de disparition, et participent de cette « mémoire de la terre » dont de nombreuses personnes cherchent aujourd'hui à préserver la trace.

Plus profondément encore, ce mémoire interroge notre rapport au monde rural et à sa

mémoire. Souvent relégué à une histoire mineure ou folklorique, le monde agricole est désormais reconnu comme un acteur majeur des transitions environnementales, alimentaires et sociales. Ses archives, loin d'être de simples documents techniques ou économiques, sont autant de témoins des transformations de nos territoires. Elles sont porteuses de sens et d'émotions. À l'heure où les enjeux de souveraineté alimentaire, de transition écologique, et de réappropriation des identités locales deviennent cruciaux, ces fonds peuvent offrir des clés de compréhension essentielles.

Dès lors, l'enjeu pour les années à venir est double : il s'agit d'une part de favoriser et d'améliorer la collecte et la conservation de ces archives, notamment en corigeant certains manques et en renforçant les partenariats avec les chambres d'agriculture, les syndicats, les associations agricoles, les institutions de recherche et d'autre part leur valorisation auprès du grand public, mais aussi des agriculteurs eux-mêmes. Cela passe par l'utilisation d'instruments de recherche adaptés, la création de guides thématiques, la numérisation ciblée de certains fonds, l'organisation d'expositions et de publications accessibles.

En définitive, ce mémoire n'est pas seulement un état des lieux, mais aussi un plaidoyer. Un plaidoyer pour considérer les archives du monde agricole comme des archives essentielles. Ces archives racontent autant l'histoire d'une exploitation que celle d'un pays, d'un paysage, d'un mode de vie. Elles forment une mémoire vivante, fragile, mais précieuse, qui mérite pleinement sa place dans la politique archivistique contemporaine.

Bibliographie

Dictionnaire :

Database of Latin Dictionaries, [En ligne], disponible sur : <<https://gorgone.univ-toulouse.fr/login?url=https://clt.brepolis.net/dld/Default.aspx>>, (Consulté le 16 avril 2025).

Articles législatifs et réglementaires :

- Article L211-1 du code du patrimoine, modifié par la Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 59.
- Article L211-2 du code du patrimoine.
- Article L211-4 du code du patrimoine, modifié par la Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 65 (V).
- Article L211-5 du code du patrimoine.
- Articles L212-15 à L212-37 du code du patrimoine.
- Article L311-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n° 2019-469 du 20 mai 2019 - art. 4 (V).
- Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales en service à compétence nationale
- Loi n° 68-1251 du 31 décembre 1968 tendant à favoriser la conservation du patrimoine artistique national
- Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.
- Circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 des Archives de France donnant instruction sur le classement et la cotation des archives dans les services d'archives départementales.
- Circulaire AD 91-2 du 29 mars 1991, Tri des documents détenus par les services extérieurs de la direction générale des impôts (Gestion administrative, contributions indirectes).
- Article L722-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n°2012-1404 du 17 décembre 2012 - art. 37 (V).
- Article L722-20 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la Loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 - art. 9.
- Article 63 du code général des impôts, modifié par la Loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 - art. 22 (V).
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.
- *SIAF, Circulaires de tri et conservation concernant l'agriculture*, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/fr/circulaires?es_archival_field=Circulaire%20de%20tri&es_business_field=agriculture>.

Rapports

AGRESTE, *Recensement agricole 2020*, [En ligne], <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saike/?plugin=true&query=query/open/SAANR_1#query/open/SAANR_1>, (Consulté le 16 mai 2025).

Archives nationales du monde du travail, Projet scientifique culturel et éducatif 2020-2025, [En ligne],
<https://francearchives.gouv.fr/file/79ccf4300239894c3678488459801b04cd7c95ae/ANMT_PSCE_2020-2025.pdf>, (Consulté le 10 avril 2025).

CIAF, *Stratégie interministérielle des archives 2025-2029*, [En ligne],
<<https://www.info.gouv.fr/organisation/delegue-et-comite-interministeriel-aux-archives-de-france/strategie-interministerielle-des-archives-2025-2029>>, (Consulté le 15 avril 2025).

COUILLARD Noémie et NOUVELLON Maylis (SIAF), rapport, *L'avenir de la consultation des archives dans la recherche universitaire (2024)*, [En ligne],
<<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/763470835>>, (Consulté le 1 avril 2025).

Cour des comptes, Rapport 2024 sur la situation financière des collectivités locales, [En ligne],
<<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/71904>>, (Consulté le 30 avril 2025).

DEVISME Simon, *Des cultures qui migrent et qui se développent à la faveur du changement climatique*, Délégation interministérielle pour le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, juillet 2023, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/293228.pdf>>, (Consulté le 17 avril 2025).

D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural | L'Observatoire des Territoires, [En ligne], <<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-2022-rapport-cahier-1-demo-chap-01-03-dune-france-rurale-une-france-urbaine-les>>, (Consulté le 17 avril 2025).

Graph'Agri 2024|Agreste, la statistique agricole, [En ligne],
<<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2024Integral/detail/>>, (Consulté le 22 mars 2025).

INSEE, *Cheptel présent dans les exploitations agricoles en fin d'année 2023*, [En ligne],
<<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012795>>, (Consulté le 16 mai 2025).

INSEE, *Identité agricole des régions, 2021*, [En ligne],
<<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039859?sommaire=5040030>>, (Consulté le 10 avril 2025).

Yvan Rocher

2024-2025

INSEE, *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires 2024*, [En ligne], <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728859?sommaire=7728903#tableau-figure5>>, (Consulté le 10 avril 2025).

ONF, *Inventaire forestier*, [En ligne], <<https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?rubrique11>>, (Consulté le 16 mai 2025).

SIAF, *Activité des services d'archives départementales – Données 2023*, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/55e49c56e938e72a9e67b6b03281f5e0279d5039/AD_Donn%C3%A9es_2023_FA.xlsx>, (Consulté le 17 mars 2025).

SIAF, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, 2015, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static_8431.pdf>, (Consulté le 01 avril 2025).

SOUBEYROUX Jean-Michel et al., *À quel Climat s'adapter en France selon la TRACC ?*, Météo-France, 2024, [En ligne], <<https://meteofrance.com/sites/meteofrance.com/files/files/editorial/rapport-trajectoire-rechauffement-adaptation-changement-climatique-partie-1.pdf>>, (Consulté le 10 avril 2025).

SOUBEYROUX Jean-Michel et al., *À quel Climat s'adapter en France selon la TRACC ? 2ème partie*, Météo-France, 2025, [En ligne], <<https://meteofrance.com/sites/meteofrance.com/files/files/editorial/rapport-trajectoire-rechauffement-adaptation-changement-climatique-partie-2.pdf>>, (Consulté le 10 avril 2025).

Ouvrages et articles :

ABT V. ET SELLAM M., « Documentation et traçabilité dans les exploitations agricoles : vers une gestion documentaire de qualité », dans *Ingénieries eau-agriculture-territoires*, Lavoisier ; IRSTEA ; CEMAGREF, n° 52, 2007, p. 49-60.

AD08, *Les archives du monde agricole et rural. - Archives départementales des Ardennes*, [En ligne], <<https://archives.cd08.fr/article.php?laref=1340&titre=les-archives-du-monde-agricole-et-rural>>, (Consulté le 12 janvier 2025).

AD11, 103 J Fonds de la famille Barthès-Rives, [En ligne], <https://archivesdepartementales.aude.fr/sites/default/files/media/files/Sous_serie_103J_Barthes-Rives_0.pdf>, (Consulté le 02/04/2025).

AD19, *Sources archivistiques sur l'agriculture depuis 1800 en Corrèze*, [En ligne], <<https://www.archives.correze.fr/la-recherche/aide-a-la-recherche/sources-archivistiques-sur-lagriculture-depuis-1800-en-correze/>>, (Consulté le 18 avril 2025).

AD33, Exposition, *Vignes à la carte. Mille ans d'évolution en bordelais*, [En ligne], <<https://archives.gironde.fr/n/vignes-a-la-carte-br-small-mille-ans-d-evolution-en-bordelais-xi-exp-e-exp-xx-ex/n:238>>, (Consulté le 31 mars 2025).

AD42, *Témoignages d'agriculteurs*, [En ligne], et <<https://www.facebook.com/reel/385548572580629>> <<https://www.facebook.com/reel/446379019425969>>, (Consultés le 20 avril 2025).

AD44, *Guide thématique sur l'agriculture*, [En ligne], <https://inventaires-archives.loire-atlantique.fr/ead.html?id=FRAD044_guidethematique>, (Consulté le 18 avril 2025).

AD61, Exposition, *1000 ans de Normandie*, [En ligne], <<https://archives.orne.fr/sites/default/files/2020-09/Normandie%20-%20Panneaux.pdf>>, (Consulté le 21 mai 2025).

AD69, *Moteur de recherche thématique*, <<https://archives.rhone.fr/ark:/28729/clf32brgpzwx>>, (Consulté le 02 mai 2025).

AD95, *Les exploitations agricoles du XVIII^e au XXI^e siècle - Archives départementales du Val-d'Oise*, [En ligne], <<https://archives.valdoise.fr/n/les-exploitations-agricoles-du-xviiie-au-xxie-siecle/n:214>>, (Consulté le 12 janvier 2025).

Archives nationales du monde du travail, Dossiers du mois, [En ligne], <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Dossiers-du-mois?order=reverse_chronological&page=6>, (Consulté le 19 mai 2025).

Archives nationales du monde du travail, Exposition, *Vies de cheval*, [En ligne], <<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Expositions/In-situ/Vies-de-cheval>>, (Consulté le 19 mai 2025).

ARNAUD Clément (SIAF), *Modernisation et archives | Réflexions sur la gestion et la collecte des archives contemporaines*, [En ligne], <<https://siaf.hypotheses.org/>>, (Consulté le 12 mai 2025).

Association des archivistes français (éd.), *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, 4e éd. refondue et augmentée, Paris, Association des archivistes français, 2020, 348 p.

Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, *Ressources historiques*, [En ligne], <<https://ahpne.fr/Ressources-historiques>>, (Consulté le 9 juin 2025).

AUGUIÉ Katell, *Politique de collecte et modes d'entrée des fonds d'archives*, [En ligne], <<https://encyclopedia.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Politique%20de%20collecte%20et%20modes%20d%27entr%C3%A9e%20des%20fonds/>>, (Consulté le 29 avril 2025).

BÉDARIDA François et al. (éd.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

BIZIÈRE Jean-Maurice et VAYSSIÈRE Pierre, *Histoire et Historiens : manuel d'historiographie*, 3^{ème} édition, Hachette Éducation, 2020, [En ligne], <<https://univ.scholarvox.com/book/88917471>>, (Consulté le 21 avril 2025).

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, éd. annotée par Étienne Bloch, préf. de Jacques Le Goff, Armand Colin, 2007.

BONNAULT, Alexandra. *Les collectes d'archives concernant les croyances populaires. Le cas de la collecte occitane en Dordogne au XXI^e siècle*, Mémoire de Master 1 Archives, Angers : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, juin 2021, 94 p.

BOURGEOIS Lucien et DEMOTES-MAINARD Magali, « Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française », dans *Économie rurale*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2000_num_255_1_5151>, (Consulté le 16 mars 2025).

CHABIN Marie-Anne, *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, Paris Montréal (Québec), L'Harmattan, 2000.

CHABIN Marie-Anne, *Archiver, et après ? Chapitre 5- Archives et connaissance historique*, [En ligne], <<https://www.marieannechabin.fr/archiver-et-apres/5-connaissance-historique/>>, (Consulté le 24 mars 2025).

COCHET Hubert, « Le modèle de l'agriculture familiale* en France : Comparaison avec d'autres formes d'agriculture », dans, CHOUQUER Gérard et MAUREL Marie-Claude (éd.), *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 191-214, [En ligne], <<https://books.openedition.org/pufc/5738>>, (Consulté le 16 mars 2025).

Conseil général de la Lozère, « L'agriculture en Lozère » dans *Terres de Lozère*, n°1, Avril-Mai-Juin 2025, p. 8-13.

Conseil départemental du Maine-et-Loire, *La filière végétale en Anjou*, [En ligne], <<https://www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/missions/environnement-et-developpement-Memoire-de-master-1-Information-Documentation>>

[durable/filiere-vegetale](#)>, (Consulté le 17 mai 2025).

CORNU Marie et FROMAGEAU Jérôme (éd.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2013, (Droit du patrimoine culturel et naturel).

COUDERC Mathilde, *Les personnes ordinaires et la production d'archives à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle*, Mémoire de Master 1 Archives, Angers : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, juin 2022, 200 p.

DEVIENNE Sophie, « Les révolutions agricoles contemporaines en France », dans, CHOUQUER Gérard et MAUREL Marie-Claude (éd.), *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 25-52, [En ligne], <<https://books.openedition.org/pufc/5643>>, (Consulté le 16 mars 2025).

DUCROZET Julie ET DURAND Florence, « Définitions juridique, fiscale et sociale de l'activité agricole. Un manque d'harmonisation qui appelle à la vigilance », dans *Revue française de comptabilité*, n° 497, AVRIL 2016, p. 10-11.

Erhimor, [En ligne], <<http://erhimor.ehess.fr/erhimor/>>, (Consulté le 21 avril 2025).

FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore ET HIRIAUX Françoise (Éd.), *Archiver le temps présent : les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-La-Neuve, PUL, Presses universitaires de Louvain, 2020, (Capsae, 1).

FIORENTINO Karen et MONNIER Sophie, *les archives de la vigne et du vin : enjeux patrimoniaux, juridiques et culturels*, Paris, l'Harmattan, 2020.

GAGNON Simon-Olivier et al., « L'agir archivistique par en bas : le projet Autres archives, autres histoires : les archives d'en bas en France et au Québec », dans *Archives*, vol. 51, n° 1, 17 janvier 2024, p. 5-35.

HERVIEU Bertrand et PURSEIGLE François, « Sociologie des mondes agricoles », dans *Collection U*, Armand Colin, 2013, 320 p.

HIRIAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, (Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 27).

HIRIAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2013, (Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 30).

HOTTIN Christian, *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, Mission à l'Ethnologie, 2009, 179 p., [En ligne], <<https://shs.hal.science/halshs-00505575>>, (Consulté le 26 mars 2025).

HUBSCHER Ronald, « Regards sur le monde agricole : les archives filmiques », dans *Économie rurale*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, n° 184-186, 1988, p. 215-219, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1988_num_184_1_3915>, (Consulté le 16 janvier 2025).

Impacts du changement climatique : Agriculture et Forêt | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique, [En ligne], <<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/impacts-du-changement-climatique-agriculture-foret>>, (Consulté le 17 avril 2025).

KLINGEMANN Hans-Dieter, « Comment déceler les nouvelles demandes sociales », dans *New social demands: the challenges of governance = Nouvelles demandes sociales : défis de la gouvernance*, Strasbourg, Council of Europe Publ, 2002, (Trends in social cohesion, 4, p.48-65, [En ligne], <https://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Trends/Trends-04_en.pdf>), (Consulté le 15 avril 2025).

LAFFÉ Félix, *Une plante industrielle et des hommes : le chardon cardère en basse Provence occidentale de la fin du XVII^e siècle à la grande guerre*, Thèse de doctorat en Histoire, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1990, 3 vol., 607 ff., 229 ff.

LANGLOIS Charles-Victor et STEIN Henri, *Les archives de l'histoire de France*, Paris, Picard, 1891, p. II.

LEJEUNE Philippe, « *Cher cahier...* ». *Témoignages sur le journal personnel*, Paris, Éditions Gallimard, 1989, 264 p.

LONGEARD Gwladys, PICAUD Marie-Aude et BIZIEN Marion, *Réunion de présentation du projet de collecte de fonds documentaires sur l'agriculture et l'alimentation*, [En ligne], <https://archives.cotesdarmor.fr/sites/default/files/2024-01/DOC_202311_InterventionAgriculture.pdf>, (Consulté le 03 mars 2025).

MAILLET Sonia, *Les archives de la Maison de l'agriculture de l'Aisne : conserver la mémoire agricole du département*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2005, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2005_num_200_4_3796?q=%22exploitations%20agricoles%22>, (Consulté le 16 mars 2025).

MARCILLOUX Patrice, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, (Histoire).

MOLINIER Jean, *L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours*, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1977, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1977_num_91_1_3127>, (Consulté le 17 avril 2025).

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 vol., Paris, Gallimard, 2008, (Quarto), 4751 p.

NOUGARET Christine, « L'intérêt des archives privées pour l'Histoire », dans *La Gazette des archives*, n°201, 2006-1. Les archives privées (Journées d'études de la section des Archives départementales, Angers, 7 octobre 2005) p. 19-25.

NOUGARET Christine et EVEN Pascal, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, la Documentation française, 2008, (Manuels et guides pratiques).

OLIVIER Sylvain, « Une plante exploitée par l'Homme. Le genêt au domaine des Escoussols au XIX^e siècle », dans *Cahiers Patrimoines, Vallées des Cabardès*, n°9, 2014, p. 49-52.

PRÉVITALI Clément, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », dans *Pensée plurielle*, vol. 38, De Boeck Supérieur, n° 1, 11 juin 2015, p. 105-121.

Rossi, Marie-Lucie. « Les archives agricoles de la Casa Spalletti en Italie (1821-1922) : conserver pour entreprendre », *La Gazette des archives*, 2009, vol.213 n° 1. p. 103-117.

ROUDART Laurence et MAZOYER Marcel, « La naissance de l'agriculture », dans *Sciences Humaines*, vol. 151, Éditions Sciences Humaines, n° 7, 2004.

SCHENK, Dietmar. « Pouvoir de l'archive et vérité historique », dans *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*. traduit par Philippe Forget. 10 octobre 2014 n°13-14. p. 35-53.

SIAF, *Cartographier les réseaux et initiatives en matière d'archives privées : un enjeu stratégique de développement et de sauvegarde pour le patrimoine hexagonal*, [En ligne], <<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/293898162>>, (Consulté le 26 mars 2025).

SIAF, *Le guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins*, [En ligne], <<https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-archives-des-parcs-et-jardins>>, (Consulté le 6 mai 2025).

SIAF, *Guide méthodologique d'une politique de collecte*, version 1.1, janvier 2025, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/fr/file/cd8d943377c37e87b76991677b11e834864c4cec/20250129_guide_methodologique_politique_de_collecte_V1-1.pdf>, (Consulté le 11 mars 2025).

SIAF, *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales, anciennes, modernes et*

Yvan Rocher

2024-2025

contemporaines, Paris, 2011, p. 16-20, [En ligne], <https://francearchives.gouv.fr/file/efb9242a3d6d4e5557940d65a95d4f830dc1a30b/static_5372.pdf>, (Consulté le 06 mai 2025).

TALON Alain, « Le patrimoine archivistique et documentaire équin de la Manche : constitution et reconstitution ; construction et valorisation des patrimoines et réciproquement », dans *In Situ. Revue des patrimoines*, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, n°18, 30 juillet 2012, [En ligne], <<https://journals.openedition.org/insitu/9642>>, (Consulté le 16 janvier 2025).

THEILLER Isabelle, Historiographie, 2023. Cours de licence 3 information-communication, UT2J, 32 p.

Université de Caen, Inventaire des parcs et jardins de France, [En ligne], <<https://pdn-patrimonia.unicaen.fr/iejp/france/accueil.html>>, (Consulté le 6 mai 2025).

VERRY Elisabeth, « Dix ans de collecte d'archives du végétal en Anjou par les Archives départementales de Maine-et-Loire », dans *Archives d'Anjou, Histoire du végétal en Anjou*, n°14, 2010, p. 193-206.

Vie-publique.fr, Loi du 14 février 2025 de finances pour 2025, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/loi/295632-budget-2025-loi-du-14-fevrier-2025-de-finances-pour-2025>>, (Consulté le 30 avril 2025).

Zéro artificialisation nette (ZAN) : comment protéger les sols ? | vie-publique.fr, [En ligne], <<https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-comment-proteger-les-sols>>, (Consulté le 17 avril 2025).

Table des matières

Introduction.....	6
Première partie : Le contexte des archives du monde agricole français.....	8
1Cadre de production des archives agricoles.....	11
1.1Précisions théoriques.....	11
1.2Historique du producteur : le modèle agricole français.....	13
2Cadre de prise en charge des archives du monde agricole.....	16
2.1Les archives publiques du monde agricole.....	16
a)Archives classées dans les séries anciennes (avant 1790).....	17
b)Archives classées dans les séries modernes (1800-1940).....	17
c)Archives classées dans la série contemporaine (après 1940).....	18
2.2Les archives privées du monde agricole : une prise en compte relativement récente.....	20
2.3Évolution de l'intérêt porté sur le monde agricole et ses archives	23
a)Un intérêt de la discipline historique qui évolue.....	23
b)Une nouvelle demande sociale.....	25
3Les Archives nationales du monde du travail et le monde agricole.....	28
Conclusion de la première partie.....	30
Seconde partie : État des lieux des archives du monde agricole entrées par voie extraordinaire dans les Archives départementales.	31
1Méthodologie de l'état des lieux.....	32
2Collecte.....	35
2.1La relation du monde agricole aux archives	36
2.2Les moyens des Archives.....	37
2.3Des politiques de collecte qui diffèrent selon les services	39
3Classement et description	42
4Conservation.....	44
4.1La volumétrie des archives du monde agricole.....	44
4.2La répartition et représentation des archives du monde agricole. Un reflet des territoires ?	46
5Communication et valorisation.....	54
5.1L'accessibilité des archives du monde agricole.....	54
5.2La valorisation des archives agricoles.....	58
5.3Une consultation discrète des archives du monde agricole	60

Conclusion de l'étude de cas.....	65
Conclusion du mémoire.....	67
ANNEXES (volume 2)	

Table des annexes

Annexe 1 : Questionnaire soumis aux ANMT	4
Annexe 2 : Structure du questionnaire d'enquête sur la collecte des archives privées dans les services départementaux	8
Annexe 3 : Synthèse des réponses à l'enquête sur la collecte des archives privées dans les services départementaux	15
Annexe 4 : Liste des réponses à l'enquête sur la collecte des archives privées dans les services départementaux	24
Annexe 5 : Recensement des archives du monde agricole classées en série J (sauf pièces isolées et les petits fonds)	135
Annexe 6 : Données ayant servi de base à la cartographie des archives du monde agricole classées en série J (sauf pièces isolées et les petits fonds)	143
Annexe 7 : Entretien avec Jean-Pierre Gleizes, viticulteur dans l'Aude	146
Annexe 8 : Entretien avec Marc Beillot, président de l' <i>AMOMA 65</i>	150
Annexe 9 : Structure du questionnaire d'enquête sur le public des archives agricoles	164
Annexe 10 : Réponses à l'enquête sur le public des archives agricoles	167
Annexe 11 : Agenda agricole	180
Annexe 12 : Documents agricoles provenant du domaine des Escoussols (Aude)	181